

INTOSAI



INTERNATIONAL ORGANISATION OF SUPREME AUDIT INSTITUTIONS
ORGANISATION INTERNATIONALE DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES
DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES
INTERNATIONALE ORGANISATION DER OBERSTEN
RECHNUNGSKONTROLLBEHÖRDEN
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DE ENTIDADES FISCALIZADORAS
SUPERIORES

المنظمة الدولية للأجهزة العليا للرقابة المالية العامة والمحاسبة



CIRCULAIRE 77

Français

Rechnungshof, Dampfschiffstrasse 2
1031 Vienna · Vienne · Wien · Viena
Austria · Autriche · Österreich · Austria

Tel. +43 1 71171-8474, -8655· Fax +43 1 7180969
intosai@rechnungshof.gv.at
www.intosai.org

Table des matières

| | |
|---|----|
| A. | |
| Compte rendu de la | |
| 67ème réunion du Comité directeur de l'INTOSAI, | |
| 10 et 11 novembre 2015, | |
| Abou Dhabi, Émirats arabes unis..... | |
| | 3 |
| I Le PLUS important en bref | 3 |
| 1 Les membres suivants du Comité directeur de l'INTOSAI ont participé à la 67ème réunion du Comité directeur | 6 |
| 2 Les représentants suivants des sept Organisations régionales de l'INTOSAI ont fait le point sur leurs activités de communication régionales | 7 |
| 3 Les représentants des ISC membres suivantes ont participé aux Commissions, Sous-commissions, Groupes de travail, Task forces et Groupes de projet en qualité de rapporteurs | 7 |
| 4 Observateur..... | 8 |
| II Rapport sur la 67ème réunion du comité directeur de l'INTOSAI | 9 |
| 1 Allocution de bienvenue..... | 9 |
| 2 Ouverture de la 67ème réunion du Comité directeur et rapport du Président de l'INTOSAI (POINTS 1 et 2) | 9 |
| 3 Rapport du Président de l'INTOSAI (POINTS 3 et 3a) | 9 |
| 3.1 Rapport du Président du Comité directeur de l'INTOSAI (point 3)..... | 9 |
| 3.2 Rapport du Comité permanent de surveillance sur les questions émergentes (point 3a)..... | 10 |
| 4 Rapport du Premier Vice-président de l'INTOSAI (POINT 4) | 11 |
| 5 Rapport du Deuxième vice-président de l'INTOSAI (POINT 5) | 14 |
| 6 Rapport du Secrétaire général de l'INTOSAI (POINT 6)..... | 14 |
| 6.1 Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et coopération avec les Nations Unies | 14 |
| 6.2 Évaluation par les pairs sur l'indépendance des ISC | 15 |
| 6.3 Site web de l'INTOSAI..... | 15 |
| 6.4 Forum mondial sur le leadership d'audit (GALF) | 15 |
| 6.5 Membres de l'INTOSAI | 15 |
| 6.6 Situation financière de l'INTOSAI | 16 |
| 6.7 Coopération avec les organisations régionales | 16 |
| 6.8 Représentation de l'INTOSAI auprès des organes internationaux et supranationaux | 16 |
| 6.9 Le russe comme langue de travail additionnelle de l'INTOSAI | 16 |
| 6.10 XXIIe INCOSAI en 2019 | 17 |
| 6.11 Rapport d'activités de la Directrice de la planification stratégique (DSP)..... | 17 |
| 7 Rapport de la Commission des affaires financières et administratives, FAC (point 7) | 18 |
| 7.1 Groupe de travail sur la certification des commissaires aux comptes de l'INTOSAI (POINT 7a) | 19 |

| | |
|--|----|
| 8 Rapport sur les activités de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds (POINT 8) | 22 |
| 9 Redéfinition du rôle du Comité directeur de l'INTOSAI (POINT 9) | 23 |
| 10 Communication de l'INTOSAI (POINT 11) | 24 |
| 10.1 Communication de l'AFROSAI (POINT 11a) | 25 |
| 10.2 Communication de l'ARABOSAI (POINT 11b) | 25 |
| 10.3 Communication de l'ASOSAI (POINT 11c) | 26 |
| 10.4 Communication de la CAROSAI (POINT 11d) | 26 |
| 10.5 EUROSAI Communication de l'EUROSAI (POINT 11e) | 27 |
| 10.6 Communication de l'OLACEFS (POINT 11f) | 27 |
| 10.7 Communication de la PASAI (POINT 11g) | 28 |
| 11 Coopération de l'INTOSAI avec les organisations d'aide au développement (POINT 12) | 28 |
| 12 Élection des nouveaux membres du Comité directeur par le XXIIe INCOSAI (POINT 13) | 29 |
| 13 Prix de l'INTOSAI (POINT 14) | 29 |
| 13.1 Jörg Kandutsch Award | 29 |
| 13.2 Prix Elmer B. Staats | 30 |
| 14 Outils de l'INTOSAI (POINT 15) | 30 |
| 14.1 Outil de collaboration de l'INTOSAI | 30 |
| 14.2 Glossaire en ligne de l'INTOSAI | 30 |
| 15 XXIIIe INCOSAI (POINT 16) | 31 |
| 16 Rapport de la Task force sur la planification stratégique (POINT 17) | 32 |
| 17 Rapport de la Commission des normes professionnelles (PSC) / objectif 1 (POINT 18, y inclus les POINTS 18a à 18f) | 32 |
| 18 Rapport de la Commission chargée du renforcement des capacités institutionnelles (CBC) / objectif 2 (POINT 19, y compris POINTS 19a à POINTS 19d) | 34 |
| 19 Rapport de la Commission du partage des connaissances et services connexes (KSC) / objectif 3 (POINT 20, y compris POINTS 20a à 20k) | 35 |
| 20 Rapport sur les résultats des débats des sessions spéciales (POINT 21) | 37 |
| 20.1 Gouvernance | 38 |
| 20.2 Programme / Question technique | 38 |
| 20.3 Session sur les régions | 39 |
| 21 Divers (POINT 22) | 39 |
| 22 Clôture de la 67ème réunion du Comité directeur de l'INTOSAI (POINT 23) | 39 |
| B. | |
| Annexe | 41 |
| Ordre du jour de la 67ème réunion du Comité directeur de l'INTOSAI | 41 |
| Mardi, 10 novembre 2015 | 41 |
| Mercredi, 11 novembre 2015 | 43 |

DR. JOSEF MOSER

Le Secrétaire général

Vienne, en mars 2016



Chers collègues,

La période après la dernière réunion du Comité directeur en 2014 a observé des évolutions tant au sein de l'INTOSAI que dans la communauté internationale, qui façonneront les années à venir de manière décisive.

Avec l'adoption du programme de développement durable à l'horizon 2030 à la fin du mois de septembre 2015, une étape importante a été réalisée pour l'avenir de notre planète. Dans ce contexte, les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) ont été mandatées pour contribuer à ce programme de développement mondial exhaustif dans la meilleure façon possible. Cette reconnaissance de l'audit gouvernemental à l'échelle globale a été mise en lumière une nouvelle fois par l'adoption d'une résolution supplémentaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (NU) en septembre 2015, qui appelle les États membres et les institutions pertinentes des NU à coopérer avec l'INTOSAI.

Le fait que l'INTOSAI a été reconnue comme moteur important de bonne gouvernance, de reddition des comptes et de transparence exige une organisation forte et inclusive qui peut répondre aux attentes formulées par la communauté internationale. Avec la préparation du nouveau Plan stratégique pour la période 2017 à 2022, l'INTOSAI est en train de jeter les bases pour son travail futur. Le processus de planification stratégique comporte des considérations sur la structure de gouvernance de l'INTOSAI, son travail futur d'établissement de normes ainsi que le rôle de ses régions.

La 67^{ème} réunion du Comité directeur a réussi à guider la communauté de l'INTOSAI sur les questions essentielles mentionnées ci-dessus. Les participants ont eu la possibilité d'engager des discussions actives, apportant ainsi des contributions précieuses au processus de planification.

Une organisation efficace, agile et alerte est caractérisée par une étroite collaboration de ses membres. C'est dans ce sens que l'accent a été mis en particulier sur les organisations régionales de l'INTOSAI. Pour assurer l'inclusion et l'innovation, il sera d'une importance cruciale de mieux saisir les besoins et priorités des Régions et d'accroître la coopération et le partage des connaissances et de l'expérience.

La 67^{ème} réunion du Comité directeur à Abou Dhabi a démontré, une fois de plus, que les membres de l'INTOSAI constituaient une communauté dynamique qui encourage l'esprit visionnaire et l'avancement selon la devise de l'INTOSAI « *L'expérience mutuelle bénéficie à tous* ».

La présente 77^{ème} Circulaire donne un aperçu de la 67^{ème} réunion du Comité directeur de l'INTOSAI, qui s'est tenue à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, du 10 au 11 novembre 2015. Les rapports détaillés soumis au Comité directeur sont disponibles sur le site web de l'INTOSAI à l'adresse <http://www.intosai.org>.

Recevez mes sincères salutations.

Josef Moser

A.
Compte rendu de la
67^{ème} réunion du Comité directeur de l'INTOSAI,
10 et 11 novembre 2015,
Abou Dhabi, Émirats arabes unis

La 67^{ème} réunion du Comité directeur de l'INTOSAI s'est tenue à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis (EAU), du 10 au 11 novembre 2015, 105 représentants de 34 ISC y ont participé.

À l'occasion de cette réunion, les thèmes clés suivants, parmi d'autres, ont été discutés : l'orientation et la gouvernance stratégiques futures de l'INTOSAI, le nouveau Plan stratégique 2017-2022, le rôle futur du Comité directeur de l'INTOSAI, le futur du processus d'établissement de normes et de la certification de l'INTOSAI et les préparatifs de l'INCOSAI à venir, qui se tiendra aux É.A.U., en décembre 2016.

I Le PLUS important en bref

- Adoption du fait que les documents thématiques pourront être élaborés par les Organisations régionales tout comme les ISC individuelles pour exprimer les opinions de toutes les ISC membres de l'INTOSAI, afin d'assurer une étude en profondeur des thèmes du XXIIe Congrès INCOSAI (Thème I : « Comment l'INTOSAI peut-elle contribuer au programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris à la bonne gouvernance et au renforcement de la lutte contre la corruption ? » et Thème II « Professionnalisation : Comment l'INTOSAI peut-elle promouvoir la crédibilité afin de devenir une organisation internationale encore plus éminente ? ») ;
- Adoption des états financiers de l'exercice 2014 du Secrétariat général, qui ont été audités et pour lesquels une opinion sans réserve a été formulée ;
- Adoption de la proposition de la Commission des affaires financières et administratives de créer une nouvelle catégorie de membre dénommée « membres affiliés » réservée aux ISC des territoires d'outre-mer dépendants, qui participent activement à l'une des sept Organisations régionales de l'INTOSAI ;

– Adoption des critères suivants établis pour cette nouvelle catégorie de membres affiliés :

1. le candidat doit être une institution de contrôle des finances publiques territoriales indépendantes d'un territoire d'outre-mer dépendant d'un membre de l'INTOSAI ;
2. le candidat doit être doté d'un organisme d'audit indépendant sur son territoire ;
3. le candidat doit être un membre actif de son Organisation régionale de l'INTOSAI ; et
4. le candidat doit obtenir l'adoption de son pays d'origine / sa patrie.

– Adoption des droits d'adhésion et de contribution pour membres affiliés dans la catégorie VII du barème de cotisation de l'INTOSAI, et

– Note que les membres affiliés ne disposeront pas du droit de vote ;

- Adoption de l'introduction du russe comme langue additionnelle entièrement financée et parrainée par une ISC membre, en prenant note que le russe maintient son caractère de langue additionnelle seulement aussi longtemps que l'ISC de la Fédération de Russie porte les coûts y afférents et en vertu de la disposition que la Règle III.1.3 du manuel des Commissions de l'INTOSAI reste inchangée ;
- Adoption de la proposition de présenter l'ISC de la Fédération de Russie au XXIIe INCOSAI comme candidate du Comité directeur de l'INTOSAI pour l'organisation du XXIIe INCOSAI en 2019 ;
- Note de l'information fournie par le Secrétaire général sur le progrès de l'évaluation par les pairs sur l'indépendance des ISC ;
- Adoption de la mise en place d'une Task force afin de mettre à jour les Statuts de l'INTOSAI conformément aux exigences du nouveau Plan stratégique de l'INTOSAI, qui doit être constituée comme suit :
 - Président du Comité directeur (Chine) comme Président de la Task force,
 - Vice-président du Comité directeur,
 - Secrétaire général,
 - Chef de la Task force sur la planification stratégique,
 - Président de la Commission des affaires financières et administratives,
 - Présidents des Commissions d'objectifs 1 – 3 de l'INTOSAI,
 - IDI,
 - Secrétaires généraux ou Présidents des sept Organisations régionales de l'INTOSAI ;
- Nomination de l'ISC du Brésil comme Présidente et de la CCE comme Vice-présidente de la Commission PSC pour succéder à l'ISC du Danemark après le XXIIe INCOSAI, en 2016.
- Proposition de cesser l'Outil de collaboration en ligne (OCL) et remplacement de l'Outil par le portail communautaire INTOSAI élaboré de concert par la Commission KSC et l'IDI ;
- Nomination de l'ISC d'Inde pour succéder à l'ISC de Norvège comme Présidente de la Sous-commission pour le contrôle de la sous-conformité à partir du XXIIe INCOSAI en 2016 ;
- Adoption de la poursuite du thème prioritaire de l'INTOSAI « *Mise en œuvre de la Déclaration de Pékin, en particulier la Résolution A/66/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies pour renforcer l'indépendance des ISC, et le cadre ISSAI pour garantir le développement durable des finances publiques* » en 2016 ;
- Adoption de l'ISSAI 5600 sur les évaluations par les pairs et de l'ISSAI 5800 sur les contrôles coopératifs pour exposition et poursuite de l'élaboration de l'ISSAI conformément à la « due process » de la Commission PSC ;
- Adoption de la mise en place des groupes de projets IntoSAINT et guides de la Commission CBC sous l'objectif 2 — Commission CBC ;

- Adoption de la dissolution de la plateforme ONU/INTOSAI à partir du XXIIe INCOSAI en 2016 ;
- Note de la réforme ayant trait à la composition du Conseil de l'IDI sans observateurs au Conseil en question et avec l'INTOSAI qui doit nommer deux représentants comme membres du Conseil ;
- Note du processus en cours de réviser la « due process » ;
- Note de la déclaration conjointe par les Présidents des Commissions PSC, CBC et KSC et du progrès réalisé grâce à la mise en place du forum commun des experts techniques.
- Préparation des nouvelles ISSAI et INTOSAI GOV / normes d'audit à être soumises au XXIIe INCOSAI en 2016 :
 - ISSAI 5300 : Lignes directrices pour le contrôle de la technologie d'information (élaborées par le Groupe de travail pour le contrôle de la technologie d'information)
 - ISSAI 5450 : Guide pour le contrôle du système d'information de la dette publique (élaboré par le Groupe de travail pour la dette publique)
 - INTOSAI GOV : Organisme pour le contrôle de la dette publique (élaboré par le Groupe de travail pour la dette publique)
 - ISSAI 5700 : Lignes directrices pour l'audit de la prévention de la corruption dans les agences gouvernementales (élaborées par le Groupe de travail chargé de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux)
 - INTOSAI GOV 9160 : Renforcer la bonne gouvernance pour les biens publics (élaboré par le Groupe de travail chargé de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux)
 - INTOSAI GOV 9400 : Lignes directrices pour l'évaluation des politiques publiques — INTOSAI (élaborées par le Groupe de travail sur l'évaluation de programmes)
 - Guide « Principaux indicateurs nationaux » : indications pour les Institutions supérieures de contrôle » (élaboré par le Groupe de travail sur les principaux indicateurs nationaux)
 - Lignes directrices sur les pratiques efficaces de coopération entre les ISC, les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif (élaborées par le Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC) ;
 - Cadre de mesure de la performance globale pour évaluer et surveiller la performance des ISC, par ex., l'ISC PMF (élaboré par le Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC) ;
 - Lignes directrices sur l'audit des marchés publics (élaborées par la Task force sur l'audit des contrats de marchés publics) ;
 - ISSAI / Lignes directrices d'audit : Élaboration et utilisation des principaux indicateurs nationaux (élaborées par le Groupe de travail sur les principaux indicateurs clés) ;
- Révision des ISSAI sur les Institutions internationales de contrôle et audit du contrôle de la privatisation et de la vérification environnementale ;
- Révision des ISSAI 5421, 5410, 5430 et 5422 sur la dette publique ;
- Retrait de l'ISSAI 5420 sur « La gestion de la dette publique et la vulnérabilité financière :

rôles possibles des ISC » ;

- Décision de l'ISC du Mexique de faire appel à nominations pour la succession de la présidence du Groupe de travail sur la dette publique ;
- Les membres du Comité directeur et tous les autres participants ont eu la possibilité de participer aux sessions d'une demi-journée. Les questions principales à l'ordre du jour étaient : la gouvernance de l'INTOSAI, le processus d'établissement de normes de l'INTOSAI, le rôle et l'importance des Organisations régionales de l'INTOSAI. Les contributions pertinentes de ces discussions ont été intégrées dans le projet du nouveau Plan stratégique pour la période 2017-2022.

1 Les membres suivants du Comité directeur de l'INTOSAI ont participé à la 67^{ème} réunion du Comité directeur

- Chine (Président)
- Émirats arabes unis (Premier Vice-président)
- Arabie saoudite (Deuxième Vice-président)
- Autriche (Secrétaire général)
- Afrique du Sud
- Bahamas
- Équateur
- Égypte
- États-Unis d'Amérique
- Fédération de Russie
- Gabon
- Japon
- Mexique
- Nouvelle-Zélande
- Norvège
- Pakistan
- Pologne
- Venezuela

2 Les représentants suivants des sept Organisations régionales de l'INTOSAI ont fait le point sur leurs activités de communication régionales

- Cameroun AFROSAI
- Chili OLACEFS
- Corée ASOSAI
- Espagne EUROSAI
- Nouvelle-Zélande PASAI
- Trinité-et-Tobago CAROSAI
- Tunisie ARABOSAI

3 Les représentants des ISC membres suivantes ont participé aux Commissions, Sous-commissions, Groupes de travail, Task forces et Groupes de projet en qualité de rapporteurs

| | |
|--|---|
| Afrique du Sud | <ul style="list-style-type: none"> • Commission chargée du renforcement des capacités institutionnelles (CBC) • Groupe de travail sur la certification des commissaires aux comptes de l'INTOSAI (TGIAC) |
| Arabie saoudite | <ul style="list-style-type: none"> • Commission des affaires financières et administratives (FAC) • Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds |
| Brésil | <ul style="list-style-type: none"> • Sous-commission pour l'audit de performance (PAS) |
| Chine | <ul style="list-style-type: none"> • Comité permanent de surveillance sur les questions émergentes |
| Corée | <ul style="list-style-type: none"> • Plateforme de coopération de l'INTOSAI avec les Nations Unies |
| Danemark | <ul style="list-style-type: none"> • Commission des normes professionnelles (PSC) |
| Directrice de la planification stratégique | <ul style="list-style-type: none"> • Planification stratégique |
| Égypte | <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail chargé de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux (WGFACML) |
| Émirats arabes unis | <ul style="list-style-type: none"> • Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier (FAS) |
| États-Unis d'Amérique | <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail chargé d'une modernisation financière et d'une réforme de la réglementation • Revue internationale de la vérification des comptes publics • Task force planification stratégique |
| Fédération de Russie | <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail sur les indicateurs-clés nationaux (KNI) • Task force chargée du contrôle des adjudications |
| France | <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail pour l'évaluation des programmes |
| Inde | <ul style="list-style-type: none"> • Commission chargée du partage et de la gestion des connaissances (KSC) • Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information (WGITA) • Outil de collaboration en ligne de l'INTOSAI (OCT) |
| Indonésie | <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail pour le contrôle écologique (WGEA) |

| | |
|-----------|---|
| Mexique | <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail pour le contrôle de la dette publique (WGPD) • Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC (WGVBS) • Glossaire en ligne de l'INTOSAI • Base de données de l'INTOSAI relative aux informations sur les ISC |
| Norvège | <ul style="list-style-type: none"> • Sous-commission pour le contrôle de la conformité (CAS) • Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) • Secrétariat de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds |
| Ouganda | <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail sur les industries extractives (WGEI) |
| Pérou | <ul style="list-style-type: none"> • Sous-commission des contrôles coopératifs |
| Pologne | <ul style="list-style-type: none"> • Sous-commission des normes de contrôle interne (ICS) |
| Slovaquie | <ul style="list-style-type: none"> • Sous-commission pour l'évaluation par les pairs |
| Suède | <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président de la Commission chargée du renforcement des capacités (CBC) |

4 Observateur

Cour des comptes européenne

II Rapport sur la 67^{ème} réunion du comité directeur de l'INTOSAI

1 Allocution de bienvenue

Le Premier Vice-président de l'INTOSAI et Président de l'ISC EAU, Monsieur Harib Saeed Al Amimi, a souhaité une cordiale bienvenue aux participants de la 67^{ème} réunion du Comité directeur réunis à l'hôtel *Emirates Palace* à Abou Dhabi. Il a souligné l'importance des points figurant à l'ordre du jour en vue des résultats escomptés de la réunion, c'est-à-dire réussir à établir une orientation clairement définie pour le travail de l'INTOSAI au bénéfice de plus de reddition des comptes, transparence et de souplesse à répondre aux transformations internationales. Il a également souligné la nécessité d'engager des discussions sur l'avenir de l'organisation afin de répondre aux attentes placées en l'INTOSAI par la communauté internationale et les Nations Unies.

2 Ouverture de la 67^{ème} réunion du Comité directeur et rapport du Président de l'INTOSAI (POINTS 1 et 2)

Suite à l'allocution de bienvenue de Monsieur Al Amimi, le Président de l'INTOSAI et Président de l'ISC de Chine, Monsieur Liu Jiayi, a pris la parole. Il a remercié l'ISC EAU pour son accueil cordial et son aimable

hospitalité et a ouvert la 67^{ème} réunion du Comité directeur.

Le Comité directeur a adopté l'ordre du jour.

Les participants ont observé une minute de silence en mémoire de Monsieur Otbo, ancien Président de l'ISC du Danemark et membre de la CCE, disparu au mois de février 2015.

3 Rapport du Président de l'INTOSAI (POINTS 3 et 3a)

3.1 Rapport du Président du Comité directeur de l'INTOSAI (point 3)

Dans son rapport, Monsieur Liu a mis l'accent sur les réalisations et le progrès réalisé par l'INTOSAI dans tous ses domaines stratégiques et a exprimé sa plus sincère appréciation à tous les membres de l'INTOSAI pour leurs contributions en la matière.

Il a félicité tous les membres de l'INTOSAI d'avoir entrepris des efforts soutenus afin de poursuivre l'évolution de l'organisation avec vigueur et énergie et a esquissé les activités fructueuses au sein des priorités stratégiques de l'INTOSAI, à savoir le processus d'établissement de normes, le progrès réalisé en ce qui concerne le Forum commun, la certification des commissaires aux comptes, l'ISC PMF, la préservation de l'indépendance des ISC, la pérennité du financement de l'INTOSAI, la coopération avec les bailleurs de fonds et l'exploration des questions émergentes au sein des commissions d'objectifs.

Monsieur Liu a exprimé sa confiance que l'organisation continuera à maximiser sa valeur et à jouer un rôle encore plus actif dans l'arène internationale en renforçant sa coopération avec les Nations Unies et d'autres organismes internationaux.

Le Comité directeur a pris note, avec approbation, du rapport du Président.

3.2 Rapport du Comité permanent de surveillance sur les questions émergentes (point 3a)

En sa qualité de Président du Comité permanent de surveillance sur les questions émergentes (SCEI), Monsieur Liu Jiayi a exprimé sa sincère gratitude à tous les membres du Comité directeur et aux Présidents des organes de l'INTOSAI, ainsi qu'aux vice-présidents des Commissions et à l'ISC des États-Unis d'Amérique pour leur travail dynamique consacré aux questions émergentes auxquelles l'INTOSAI est confrontée. Il a également remercié les membres des organes de l'INTOSAI pour les possibilités offertes au Comité permanent SCEI de mettre en évidence les points liés aux questions émergentes lors des diverses réunions de l'INTOSAI.

Se référant à la téléconférence du Comité permanent SCEI du mois d'août 2015, Monsieur Liu a annoncé le plan de la Commission d'amender les termes de référence du Comité permanent SCEI afin d'introduire le concept de gestion des risques (*Enterprise Risk Management*, ERM) en conformité avec le Plan stratégique à venir de l'INTOSAI (2017—2022).

Ensuite, Monsieur Liu a fourni des précisions sur les thèmes clés liés aux questions émergentes, mettant l'accent sur le programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) pour le prochain Plan stratégique de l'INTOSAI, ainsi que sur les écarts possibles dans les pays en ce qui concerne la supervision des institutions financières d'importance systématique, tel que mentionné par le Groupe

de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation.

Finalement, Monsieur Liu a informé sur l'introduction discutée d'une colonne spéciale sur le site web de l'INTOSAI ou dans la Revue internationale de la vérification des comptes publics en vue de faciliter la diffusion et la sensibilisation du travail du Comité permanent.

Le Comité directeur

- **a pris note**, avec approbation, du rapport du Comité permanent de surveillance sur les questions émergentes.

4 Rapport du Premier Vice-président de l'INTOSAI (POINT 4)

Le Premier Vice-président de l'INTOSAI et Président de l'ISC des Émirats arabes unis, Monsieur Harib Saeed Al Amimi, a présenté le rapport sur l'état des préparatifs du XXIIe INCOSAI, qui se déroulera à Abou Dhabi, Émirats arabes unis (É.A.U.), du 8 au 11 décembre 2016, tout comme les 68^{ème} et 69^{ème} réunions du Comité directeur, les 7 et 11 décembre. Puis, il a donné la parole à Monsieur Khalid Hamid, représentant de l'ISC EAU.

Monsieur Hamid a expliqué que le Règlement intérieur pour le XXIIe INCOSAI, en 2016, devra être adopté par le Comité directeur par décision *per capsulam* après avoir été circulé parmi les membres du Comité directeur.

Il a également souligné que l'ISC EAU était en cours d'introduire de nouvelles approches en ce qui concerne la préparation des thèmes pour le Congrès. Les documents thématiques devraient mettre davantage l'accent sur les régions afin d'obtenir une perspective régionale sur les thèmes. De même, une attention plus grande devrait être accordée aux communiqués d'information, médias sociaux, sondages ainsi qu'au site web du XXIIe INCOSAI, qui serait la plaque tournante pour toute information correspondante.

Pour ce qui est du lieu du Congrès, Monsieur Hamid a expliqué que les préparatifs ont bien avancé. Une attention particulière a été accordée à la communauté INTOSAI, en ce sens qu'on lui donne le temps de se mettre en réseau et d'interagir dans différentes séances séparées tout au long du Congrès. De plus, chaque organe de l'INTOSAI aura la possibilité de disposer d'un stand sur le lieu du Congrès.

Puis, il a poursuivi son rapport avec les thèmes du Congrès (Thème I : « Comment l'INTOSAI peut-elle contribuer au programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris à la bonne gouvernance et au renforcement de la lutte contre la corruption ? » et Thème II « Professionnalisation : Comment l'INTOSAI peut-elle promouvoir la crédibilité afin de devenir une organisation internationale encore plus éminente ? ») et a expliqué que les thèmes en question représentaient les deux aspects d'une même question, en particulier au moment où les Nations Unies ont confié à l'INTOSAI d'importantes responsabilités en ce qui concerne les ODD.

Il a ensuite donné la parole à Madame Lyn Provost, Secrétaire générale de la PASAI et Présidente de l'ISC de Nouvelle-Zélande.

Madame Provost a informé que l'ISC de Nouvelle-Zélande, en sa qualité de Président du thème I, avait rédigé un document thématique aux échelles globale, régionale et individuelle des ISC et a salué le travail effectué par les Comités d'objectifs et le Secrétariat général de l'INTOSAI ayant trait à l'établissement de normes, la

professionnalisation, la régionalisation et à la sensibilisation mondiale.

Finalement, elle a expliqué le calendrier du Congrès comme suit :

| | |
|----------------------------------|---|
| À partir de novembre 2015 | Bulletin d'informations de l'ISC EAU à tous les membres de l'INTOSAI, avec le premier bulletin envoyé en novembre 2015, apportant des informations sur les attentes envers les régions et les ISC individuelles |
| Décembre 2015 | Diffusion des documents thématiques traduits ainsi qu'une indication pour les documents régionaux ; les régions ayant une période de cinq à six mois pour produire les documents régionaux |
| Janvier 2016 | Sondage sur les thèmes du Congrès impliquant toutes les ISC et les résultats sont à utiliser pour les documents régionaux |
| Janvier 2016 | Diffusion du projet de Plan stratégique pour la période 2017-2022 à tous les membres de l'INTOSAI pour observations, à soumettre entre janvier et mai 2016 |
| Juin-septembre 2016 | Analyse des commentaires et traduction du Plan stratégique dans les cinq langues de travail officielles de l'INTOSAI |

Madame Provost a également souligné les plans d'intégrer les médias sociaux tels Twitter ou Facebook afin de recueillir différentes idées qui pourraient être pertinentes pour les thèmes.



Après avoir remercié les ISC des Émirats arabes unis et de Nouvelle-Zélande pour leurs explications quant aux préparatifs du Congrès, il a donné la parole aux membres du Comité directeur pour entamer une discussion générale.



Les sept Secrétariats généraux des régions de l'INTOSAI ont saisi l'occasion pour présenter leurs points de vue et préoccupations en ce qui concerne les préparatifs des documents régionaux. Dans le contexte que les régions auraient à poursuivre leurs programmes de travail pour lesquels elles ont été mandatées par leurs régions parallèlement aux préparatifs du Congrès, la majorité des régions a soulevé des questions liées aux contraintes de temps et de ressources. Certains secrétariats ont également demandé des informations spécifiques sur les tâches liées à la compilation des rapports, rappelant que la rédaction d'un rapport reflétant une seule voix régionale nécessitait diverses mesures. Ils ont mis l'accent sur le fait que de manière générale ils étaient d'avis qu'avoir une perspective régionale représentait un atout majeur. Il serait toutefois difficile d'être la voix de chaque ISC individuelle et, en même temps, de représenter une opinion régionale commune.

Les Secrétariats ont établi la proposition de procéder de manière traditionnelle à la préparation des thèmes par le biais des Présidents thématiques, des rapporteurs, des modérateurs et de toutes les ISC bénévoles qui seraient prêtes à effectuer ce travail au niveau régional.



Le Secrétaire général de l'INTOSAI et Président de l'ISC d'Autriche, Monsieur Josef Moser, a remercié le Premier vice-président pour ses efforts entrepris quant à la préparation du Congrès, ainsi que Madame Provost pour sa présentation. Puisque de toutes les réunions l'INCOSAI était l'événement qui réunissait tous les membres, il a souligné qu'il faudrait garantir à toutes les ISC membres la possibilité d'apporter des contributions et de partager leurs connaissances, en particulier en ce qui concerne les thèmes du Congrès. Il a averti de ne pas exclure les membres en ne contactant que les organisations régionales, et a fait remarquer que toutes les 192 ISC membres devaient avoir la possibilité de contribuer et de faire des observations sur les documents aux présidents thématiques, puisque ceci renforcerait la volonté d'aboutir et mettre en œuvre les résultats fructueux du Congrès.

Monsieur Moser a également mis en exergue l'importance de donner l'opportunité à toutes les ISC membres d'examiner attentivement le Règlement du XXIIe INCOSAI et a remercié l'ISC EAU pour sa proposition de le diffuser.



Monsieur Hamid a défendu l'idée de proposer une perspective régionale pour le Congrès tout en évaluant les capacités des Secrétariats généraux à cet égard. Il a aussi souligné la nécessité de fournir des facilitateurs pour réunir un document régional en vue de mettre l'accent sur la perspective régionale.



Pour conclure la discussion, le président Liu a insisté sur l'importance d'une coexistence tant au niveau des ISC individuelles qu'au niveau régional afin de représenter toutes les opinions de la communauté INTOSAI. Il a expliqué que ce principe devait être pris en compte dans le processus de préparation des documents thématiques.

Le Comité directeur

- **a pris note**, avec approbation, du rapport du Premier vice-président ;
- **a approuvé** que le Règlement pour le XXIIe INCOSAI XXII devra être adopté par le Comité directeur par approbation écrite ;
- **a pris note** que toutes les ISC membres devaient intensifier leurs efforts pour l'étude des thèmes en vue de pouvoir examiner les thèmes du XXIIe INCOSAI en profondeur. Les documents des thèmes I et II peuvent être préparés au nom des organisations régionales ou au nom de chaque ISC. Les organisations régionales peuvent rassembler tous les commentaires pour rédiger un document régional, ensuite, la région peut soumettre le document aux Présidents thématiques. Si les ISC régionales ne parviennent pas à un consensus, elles peuvent préparer leurs propres documents de pays ; toutefois, les deux niveaux, à savoir les niveaux régional et individuel, doivent coexister en vue de représenter les opinions de toutes les ISC membres de l'INTOSAI.

5 Rapport du Deuxième vice-président de l'INTOSAI (POINT 5)

Le Deuxième Vice-président de l'INTOSAI et Président de l'ISC d'Arabie saoudite, Monsieur Osama Faqeeh, a

remercié l'ISC EAU pour sa chaleureuse hospitalité et l'excellente préparation de la réunion. Il a présenté son rapport sur les résultats de la Commission des affaires financières et administratives (FAC) et des Task forces de la Commission FAC depuis les dernières réunions du Comité directeur, qui se sont déroulées à Vienne, en novembre 2014.

Dans son rapport, Monsieur Faqeeh a fait référence aux trois réunions de la Task force de la FAC en 2015 : entre autres, la réunion de la Task force planification stratégique de la FAC à Vienne, en mars 2015.

Des progrès substantiels ont été enregistrés en ce qui concerne les neuf propositions sur l'évolution financière de l'INTOSAI. Concrètement, le déficit budgétisé a été réduit de 73 % pour l'exercice 2015 et un surplus de EUR 50.700 a été enregistré pour la période triennale 2014-2016.

De plus, Monsieur Faqeeh a cité le rapport intégral de la Commission FAC sur le POINT 7 et les rapports de la Task force planification stratégique et de la Task force chargée de la certification des commissaires aux comptes de l'INTOSAI. Il a également fait mention du rapport sur les activités de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds, qui est présenté sous un autre point de l'ordre du jour.

Pour conclure, il a remercié tous les membres de la Commission FAC et ses Task forces ainsi que les membres du Comité directeur de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds et son secrétariat pour leur cohérence durant l'élaboration des objectifs communs.

Le Comité directeur

– **a pris note**, avec approbation, du rapport du Deuxième Vice-président.

6 Rapport du Secrétaire général de l'INTOSAI (POINT 6)

Le Secrétaire général de l'INTOSAI, Monsieur Josef Moser, a remercié l'ISC EAU en sa qualité d'hôte de la réunion et a présenté les activités prioritaires les plus importantes du Secrétariat général depuis la 66^{ème} réunion du Comité directeur, en novembre 2014. Le rapport écrit détaillé du Secrétaire général peut être téléchargé depuis le site web de l'INTOSAI aux événements / réunions du Comité directeur (<http://www.intosai.org/en/events/group01/67th-governing-board-meeting-reports/draft-agenda-reports-67th-governing-board-meeting.html>).

6.1 Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et coopération avec les Nations Unies

Dans son allocution, Monsieur Moser a informé sur les activités en matière de programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et a expliqué que les efforts concertés de l'INTOSAI ont été couronnés de succès, tels l'indépendance des ISC et le renforcement des capacités et que l'amélioration des systèmes de comptabilité publique a été incorporée dans les documents correspondants de l'Assemblée générale.

Monsieur Moser a également donné des informations sur la mise en œuvre de la troisième résolution de l'Assemblée générale, en l'occurrence la résolution A/69/327 intitulée « Promouvoir des services publics ouverts à tous et responsables pour le développement durable », dans laquelle les Nations Unies encouragent « tous les États, les observateurs et les organismes compétents des Nations Unies à

continuer d'intensifier leur coopération avec l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, notamment pour le renforcement des capacités, en vue de promouvoir une bonne gouvernance à tous les niveaux [...]. » Il a explicitement signalé que ceci n'a été possible que grâce aux efforts concertés de toutes les ISC membres de l'INTOSAI. Seule la coopération permettrait à l'INTOSAI de répondre aux attentes formulées envers l'organisation par la communauté internationale. En ce qui concerne les détails supplémentaires, Monsieur Moser a indiqué le rapport sur la communication sous le POINT 11.

6.2 Évaluation par les pairs sur l'indépendance des ISC

Monsieur Moser a expliqué que les préparatifs pour le projet d'évaluation par les pairs sur l'indépendance des ISC se déroulaient comme prévu : les inspections sur site débuteraient en début d'année 2016 et seraient accomplies à la fin de l'année 2016. Un rapport sur les « leçons apprises » sera soumis au XXIIe INCOSAI en 2016.

6.3 Site web de l'INTOSAI

Le Secrétaire général a informé les participants que le site web de l'INTOSAI avait enregistré 15,1 millions de visites. Dans le but d'éviter des coûts frustrés, le Secrétariat général attendait l'adoption du Plan stratégique à venir de l'INTOSAI afin de procéder aux ajustements nécessaires pour la relance du site web qui prévoit la création d'une plateforme d'informations conviviale.

6.4 Forum mondial sur le leadership d'audit (GALF)

Monsieur Moser a donné des informations sur la 2^{ème} réunion du GALF, qui s'est déroulée à Wellington, en Nouvelle-Zélande, où les contacts entre les ISC ont été continuellement élargis. Il a eu le plaisir d'annoncer que le prochain Forum en 2016 se déroulera à Vienne.

6.5 Membres de l'INTOSAI

Le Secrétaire général a poursuivi son rapport en expliquant qu'il n'y a pas eu de demandes d'adhésion à l'INTOSAI envoyées au Secrétariat général. En ce qui concerne le nombre actuel de membres à l'INTOSAI, Monsieur Moser a informé que l'INTOSAI comptait 192 membres entiers et 5 membres associés. En faisant référence au point 7 de l'ordre du jour, il a annoncé l'introduction d'une nouvelle catégorie de membres intitulée « membres affiliés ».

6.6 Situation financière de l'INTOSAI

Monsieur Moser a eu le plaisir d'informer les participants que le Secrétariat général a dégagé un excédent de 50.700 EUR pour la période 2014-2016 en raison de l'indexation à hauteur de 7,75 % des cotisations de membres de l'INTOSAI à partir du 1^{er} janvier 2015. Il a également remercié les ISC d'Égypte, d'Inde et de Grenade d'avoir réglé d'importants arriérés des années précédentes. De plus, le Secrétaire général a souligné que les dépenses pour 2015 ne dépasseraient pas mais seraient, heureusement, inférieures aux sommes budgétées.

Les états financiers de l'INTOSAI pour l'exercice 2014 ont été contrôlés par les ISC du Ghana et d'Oman ; une opinion sans réserve a été formulée. Le Secrétaire général a cordialement remercié les deux ISC pour leur degré élevé d'exactitude et leur dévouement pour ce travail important, qui a été effectué à titre de gratuité.

6.7 Coopération avec les organisations régionales

Le Secrétaire général a remercié les sept organisations régionales pour leur grand engagement avec lequel elles ont exécuté leur travail et a souligné que la coopération a été excellente et fluide, également en ce qui concerne le projet d'évaluation par les pairs.

6.8 Représentation de l'INTOSAI auprès des organes internationaux et supranationaux

Monsieur Moser a informé les participants que le Secrétariat général avait reçu les demandes de représentation de l'INTOSAI auprès des organes internationaux et supranationaux suivants :

- Représentation de l'INTOSAI auprès du Conseil des normes comptables internationales du secteur public (IPSASB) par Monsieur Dominique Pannier de l'ISC de France pour une période de trois ans (2015-2018) ;
- Représentation de l'INTOSAI auprès du Conseil international chargé du Cadre de surveillance normatif de l'IIA (IPPF) par Monsieur Jacek Jezierski de l'ISC de Pologne ;
- L'INTOSAI a été invitée à participer à l'initiative de l'IFAC « *Accountability.Now.* ». Après des délibérations intensives dans le cadre de la Commission des affaires financières et administratives, à laquelle le Secrétariat général a soumis la demande, la Commission FAC a décidé de s'abstenir de coopérer avec l'initiative « *Accountability.Now.* ».

6.9 Le russe comme langue de travail additionnelle de l'INTOSAI

Faisant référence à la motion qui doit être adoptée, Monsieur Moser a expliqué que lors de sa 66^{ème} réunion, le Comité directeur avait mandaté le Secrétariat général d'identifier et de calculer les coûts afférents à l'adoption du russe comme langue additionnelle. L'ISC de la Fédération de Russie s'était engagée à porter les coûts sous forme d'une contribution bénévole généreuse, permettant ainsi de ne pas alourdir le budget de l'INTOSAI. De plus, la Règle III.1.3 du manuel des Commissions de l'INTOSAI resterait inchangée, et le russe maintiendrait son caractère de langue additionnelle de l'INTOSAI aussi longtemps que l'ISC de la Fédération de Russie porterait les coûts y afférents.

En réponse à une demande de clarification pour savoir si l'adoption du russe comme langue additionnelle créerait

un précédent pour d'autres langues, Monsieur Moser a élucidé que la décision devait être prise par le Comité directeur et a souligné que le cas particulier du russe n'avait pas d'incidence sur les finances de l'INTOSAI.

6.10 XXIIe INCOSAI en 2019

En ce qui concerne l'organisation du XXIIe INCOSAI en 2019, le Secrétaire général a informé les participants que, selon la tradition établie, l'organisation régionale de l'EUROSAI organiserait le prochain Congrès. Le Secrétariat général de l'INTOSAI s'est déjà mis en contact avec le Secrétariat général de l'EUROSAI et l'ISC de la Fédération de Russie a été désignée comme organisatrice du Congrès en 2019.

6.11 Rapport d'activités de la Directrice de la planification stratégique (DSP)

Le Secrétaire général a donné la parole à la Directrice de la planification stratégique, Madame Monika González-Koss, qui a expliqué avoir entretenu des contacts étroits avec tous les organes et les régions de l'INTOSAI afin d'avoir un aperçu et recevoir les recommandations et conclusions en vue de compiler le nouveau Plan stratégique. A cette fin, elle s'est engagée dans une coopération permanente avec la Task force planification stratégique.

La Directrice DSP a également renseigné que l'une des préoccupations majeures du nouveau Plan stratégique avait été une coopération plus étroite avec les organisations régionales et une orientation des activités de l'INTOSAI autour des besoins spécifiques des régions et des ISC. De plus, elle a mentionné la préparation d'un plan de financement stratégique intégré qui devrait être basé sur la situation financière actuelle de l'INTOSAI, et a renvoyé à son rapport complet.

Suite à son rapport, le Secrétaire général a repris la parole et remercié cordialement la Directrice DSP pour son engagement indéfectible au profit de l'INTOSAI. Les ISC du Brésil et d'Équateur se sont jointes à ses remerciements, tout en exprimant leurs remerciements au Secrétaire général et à la Directrice DSP pour leur travail à la fois excellent et compétent.



Le Comité directeur a voté les motions présentées par le Secrétaire général.

Le Comité directeur a

- **pris note** du rapport du Secrétaire général ;
- **approuvé** le rapport annuel et les états financiers contrôlés de 2014 du Secrétariat général, selon l'article 5, alinéa 1, lettre (g) des statuts de l'INTOSAI ;
- **adopté** les motions sous le point 3.5 du rapport du Secrétaire général concernant la représentation de l'INTOSAI auprès des organes internationaux et supranationaux ;
- **approuvé** les mesures du Secrétariat général présentées sous le point 8.3 du rapport du Secrétaire général en réaction aux recommandations des commissaires aux comptes externes de l'INTOSAI;

- **approuvé et pris note** de l'introduction du russe comme langue additionnelle entièrement financée et portée par l'ISC membre, tel que mentionné au point 10 du rapport du Secrétaire général, et du fait que le russe maintiendrait son caractère de langue additionnelle aussi longtemps que l'ISC de la Fédération de Russie porte les coûts y afférents et en vertu de la disposition selon laquelle la Règle III.1.3 du manuel des Commissions de l'INTOSAI restait inchangée ;
- **adopté** la proposition soumise au point 12 du rapport du Secrétaire général de présenter l'ISC de la Fédération de Russie lors du XXIIe INCOSAI comme candidate du Comité directeur de l'INTOSAI pour l'organisation du XXIIIe INCOSAI.

7 Rapport de la Commission des affaires financières et administratives, FAC (point 7)

Le président de la Commission FAC et Président de l'ISC d'Arabie saoudite, Monsieur Osama Faqeeh, a présenté le rapport sur les activités de la Commission FAC depuis la 66^{ème} réunion du Comité directeur en 2014. Il a rappelé une nouvelle fois les neuf propositions de la FAC adoptées par la 64^{ème} réunion du Comité directeur et par le XXIe INCOSAI à Pékin et a mentionné que le Secrétariat général de l'INTOSAI avait effectué les amendements nécessaires dans le manuel des Commissions de l'INTOSAI.

Ensuite, il informé sur les résultats de la 12^{ème} réunion de la Commission FAC, qui s'est tenue à Washington, D.C., les 14 et 15 mai 2015, à l'occasion de laquelle les participants ont discuté, entre autres, sur le statut budgétaire actuel de l'INTOSAI, les recommandations des commissaires aux comptes externes de l'INTOSAI, le projet d'évaluation par les pairs ACA, les mises à jour et le processus de planification stratégique, les questions émergentes et la certification des commissaires aux comptes. D'autres thèmes de discussion examinaient le processus futur d'établissement de normes, se penchant en particulier sur la « due process », la nouvelle catégorie de membres affiliés, ainsi que les organisations concurrentes pour l'adhésion à l'INTOSAI. Des détails supplémentaires sur la réunion sont inscrits dans le procès-verbal de la Commission FAC :

<http://www.intosai.org/committeesworking-groupstask-forces/goal-4-model-international-organization/finance-and-administration-committee-fac/group010/minutes-fac-meetings.html>

La Commission FAC a demandé au Secrétariat général de l'INTOSAI de communiquer le procès-verbal de la réunion FAC aux commissaires aux comptes externes. De plus, la Commission FAC a également demandé au Secrétariat général de fournir des mises à jour sur le projet d'évaluation par les pairs à toutes les réunions futures de la FAC et de faire rapport au Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds sur les progrès enregistrés au niveau du projet.

Pour conclure, le Président de la FAC a remercié tous les membres de la Commission pour leur excellent travail qui a été possible grâce à leur coopération exceptionnelle.

7.1 Groupe de travail sur la certification des commissaires aux comptes de l'INTOSAI (POINT 7a)

En sa qualité de Président du Groupe de travail sur la certification des commissaires aux comptes de l'INTOSAI, le Président de l'ISC d'Afrique du Sud, Monsieur Kimi Makwetu, a présenté ses activités depuis la présentation du livre blanc sur la certification des commissaires aux comptes au Comité directeur, lors de sa réunion en 2014.

Compte tenu de la nécessité d'effectuer des recherches supplémentaires, le Groupe de travail a entamé une coopération avec les autres Présidents d'objectifs de l'INTOSAI afin de renforcer le processus d'établissement de

normes, en particulier en ce qui concerne l'enseignement, la formation et le développement des capacités. De plus, le Groupe de travail a aussi tenu une réunion à Oslo, en Norvège, en juin 2015, afin d'élaborer un cadre conceptuel de compétences clés pour les commissaires aux comptes du secteur public.

En présentant le chemin à parcourir, Monsieur Makwetu a mis en exergue le plan de mener des ateliers de travail par région INTOSAI afin de remplir le projet de cadre de compétences et de mener des recherches spécifiques sur la façon dont sont gérés les processus d'enseignement, de formation et de développement des capacités dans la large profession de l'audit et de la comptabilité. L'ensemble du projet de cadres de compétences, un exposé de principe sur les normes d'habilitation et une orientation pour l'enseignement, la formation et le développement des capacités, ainsi qu'un projet de plan pour piloter tous les éléments ci-dessus dans la période au-delà de 2016 doivent être présentés au Comité directeur lors de sa réunion en 2016.

Pour conclure sa présentation, Monsieur Makwetu a remercié tous les participants impliqués dans le processus pour leur soutien, en particulier les Présidents d'objectifs, l'IDI et les régions.



Après que le Président a ouvert le débat, Monsieur Moser a pris la parole pour donner des détails sur la demande de la Commission FAC ayant trait au rapport qui doit être fait à la FAC et au Comité de pilotage INTOSAI-bailleurs de fonds sur les questions liées à l'évaluation par les pairs.

Déjà lors de la 66^{ème} réunion du Comité directeur à Vienne, en 2014, il a expliqué avoir informé toutes les parties prenantes importantes du Comité directeur sur les projets de mener une évaluation par les pairs sur l'indépendance des ISC. Il s'est basé sur les résultats de l'IDI qui avaient montré qu'environ 40 % des ISC avaient rendu compte de restrictions de leur indépendance et d'une interférence du pouvoir exécutif dans le processus budgétaire. A la suite, le Secrétariat général avait mené des consultations avec les membres du Comité directeur en février 2015, conformément à la Règle III.2.5 – Lignes directrices pour l'indépendance du manuel des Commissions de l'INTOSAI. Des informations sur le projet avaient également été fournies à l'IDI et à la Commission CBC à l'occasion de la réunion du Conseil de l'IDI en mars 2015, ainsi qu'à la Commission FAC lors de sa réunion annuelle en mai 2015, et lors de sa conférence téléphonique en septembre 2015. De plus, le projet a été discuté lors de la réunion du Comité de pilotage INTOSAI-bailleurs de fonds en octobre 2015, et à l'occasion d'interactions continues avec la Sous-commission chargée des évaluations par les pairs.

Monsieur Moser a remercié toutes les organisations régionales qui ont aidé le Secrétariat général à identifier les ISC appropriées et toutes les ISC participant à l'évaluation. Il a également adressé ses vifs remerciements à l'ISC de Slovaquie, qui était d'accord d'évaluer le projet et a souligné que le Secrétariat général avait mis en œuvre toutes les possibilités pour informer les parties prenantes pertinentes sur le projet de manière aussi exhaustive que possible.

Revenant sur la réponse de Monsieur Faqeeh qui explicitait que fournir une information sur le projet d'évaluation par les pairs au Comité directeur n'équivalait pas à soumettre la question de manière formelle pour adoption, comme ce fut le cas pour la mise en place de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds, Monsieur Liu a conclu que les deux commentaires émis par Monsieur Faqeeh et Monsieur Moser précisaient que la tâche de l'INTOSAI consistait à améliorer davantage ses processus de prise de décision.



Dans son observation au Comité directeur, Monsieur Enoh du Secrétariat général de l'AFROSAI a souligné qu'il n'y avait pas d'institutions concurrentes à l'AFROSAI, comme cela avait été énoncé dans la lettre que le secrétaire général de l'AFROSAI avait envoyé au Secrétariat général de l'INTOSAI, et a demandé que ce point soit clairement mis en évidence.

Le Comité directeur a ensuite voté sur les rapports présentés (y compris les motions qui les composent).

Le Comité directeur a

– **pris note** des rapports des Présidents de la Commission des affaires financières et administratives (FAC) et du Groupe de travail sur la certification des commissaires aux comptes de l'INTOSAI ;

– Membres affiliés

- **pris note** que l'objectif de l'INTOSAI « l'expérience mutuelle profite à tous » fait partie intégrante du travail de l'INTOSAI dans le monde et parmi ses membres,
- **pris note, de plus** qu'il existe un groupe non représenté d'ISC, qui dépendent de territoires d'outre-mer et qui, sous le règlement actuel d'adhésion, ne peuvent pas devenir membres de l'INTOSAI,
- **pris note** que plusieurs de ces ISC en question sont des membres actifs de leurs organisations régionales et sont dotées d'un certain niveau d'autonomie en ce qui concerne leurs activités régionales et internationales,
- **pris note** que les ISC dans ce groupe ont exprimé leur intérêt à rejoindre l'INTOSAI comme membre auprès du Secrétariat général et / ou l'Initiative de développement de l'INTOSAI dans le passé,
- **pris note** les efforts entrepris par le Groupe de travail de la Commission FAC sur les adhésions associées et affiliées en 2014 et en 2015 et leur travail d'inclure plus d'organisations pertinentes dans le travail de l'INTOSAI,
- **approuvé** la proposition de la Commission FAC de mettre en place une nouvelle catégorie de membres intitulée « membres affiliés » réservée aux institutions supérieures de contrôle des finances publiques des territoires d'outre-mer qui participent activement à l'une des sept organisations régionales de l'INTOSAI,
- **approuvé** que les critères suivants pour la nouvelle catégorie de membres affiliés soient établis :
 1. le candidat doit être une institution de contrôle territoriale indépendante d'un territoire d'outre-mer membre de l'INTOSAI ;
 2. le candidat doit être un organisme de contrôle indépendant sur son territoire ;
 3. le candidat doit être un membre actif de son organisation régionale membre de l'INTOSAI ;
et
 4. le candidat doit obtenir l'approbation de son pays d'origine / sa patrie.
- **approuvé** les cotisations de membres pour les membres affiliés dans la catégorie de cotisation VII de l'INTOSAI ; et
- **pris note** que les membres affiliés ne jouiront pas du droit de vote ;

– **pris note** d'un plan de projet détaillé qui doit guider le travail du Groupe de travail sur la certification des commissaires aux comptes de l'INTOSAI dans les années à venir, et dont les trois éléments devront être présentés au Comité directeur en 2016 :

- un ensemble de projets de cadres de compétences,
- un exposé de principe présentant des normes d'habilitation et une orientation pour l'enseignement, la formation et le développement des capacités ; et
- un plan de projet en vue de piloter les éléments ci-dessus durant la période au-delà de 2016.

8 Rapport sur les activités de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds (POINT 8)

En sa qualité de co-président du Comité directeur du Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds, Monsieur Osama Faqeeh a présenté les résultats de la coopération réalisés l'année précédente, qui ont été décomposés en activités en ce qui concerne la coopération au développement, l'ISC PMF, l'évaluation de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds et la future gouvernance de la Coopération. Il a également informé que lors de la 8^{ème} réunion de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds, les participants ont confirmé l'importance des trois piliers pour l'avenir de la Coopération : l'ISC PMF, l'appel global à propositions et la base de données pour le développement des capacités, qui appuient tous les quatre objectifs stratégiques de l'INTOSAI. Toutefois, le besoin d'améliorer la visibilité de et l'information sur la Coopération s'est ressenti. Les participants ont souligné l'importance d'éclaircir sa valeur ajoutée et ses relations avec d'autres organes de l'INTOSAI.

En ce qui concerne l'appel global à propositions en 2013, Monsieur Faqeeh a expliqué que plus de 50 % des notes d'orientation ont été approuvés pour le financement. Pour ce qui est du fonds pour le développement des capacités (CDF), qui avait été mis en place en 2014 en vue de financer des projets liés au développement des capacités pour les ISC et organes de l'INTOSAI, le fonds avait approuvé un projet régional (ASEANSAI) et six projets au niveau national (Bhoutan, Gabon, Géorgie, Mongolie, Mozambique et les Philippines). Puisque le Secrétariat d'État aux affaires économiques (SECO) suisse était l'unique bailleur de fonds contribuant au fonds, Monsieur Faqeeh a également souligné qu'une reconstitution serait requise de la part des bailleurs de fonds pour assurer la continuité du fonds CDF.

Pour ce qui est du progrès du cadre de mesure de la performance (ISC PMF), Monsieur Faqeeh a félicité l'excellent travail effectué par le Groupe de travail sur la valeur et les avantages, qui veille au développement de la version d'approbation à soumettre à l'INCOSAI 2016. Il a informé que 20 évaluations pilotes ont été achevées et que la version d'approbation a été élaborée en s'appuyant sur les expériences de projets pilotes et commentaires dans le cadre de consultations globales durant la période 2014-2015.

De plus, Monsieur Faqeeh a parlé de l'évaluation indépendante de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds. Le rapport final d'évaluation a conclu que le Protocole d'accord entre l'INTOSAI et la communauté des bailleurs de fonds restait hautement pertinent. De plus, des changements positifs entre les ISC et les bailleurs de fonds ont pu être constatés, conduisant à un soutien plus efficace pour les ISC.

Concernant la future gouvernance de la Coopération, Monsieur Faqeeh a souligné que le Comité directeur avait pris la décision d'inclure les ISC de Chine, des Émirats arabes unis, du Brésil et de Norvège comme membres additionnels de la Coopération. A la suite, l'équipe dirigeante du Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds a approuvé et publié des lignes directrices consolidant et élaborant davantage l'adhésion et la gouvernance du Comité de pilotage.

Le Comité directeur a

- **pris note** du rapport sur la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds, y compris un appel pour une information plus complète sur la Coopération.

9 Redéfinition du rôle du Comité directeur de l'INTOSAI (POINT 9)

Le Premier Vice-président de l'INTOSAI, Monsieur Al Amimi, a rappelé la décision du Comité directeur lors de sa 66^{ème} réunion de mandater l'ISC EAU pour qu'elle examine et étudie de manière plus détaillée des mesures qui pourraient être prises en ce qui concerne le rôle futur du Comité directeur.

Monsieur Al Amimi a expliqué que les accomplissements de l'INTOSAI, c'est-à-dire d'être reconnue par des organismes importants tels les Nations Unies et acceptée comme organisme de normalisation, exigeaient une définition plus claire de sa structure de gouvernance. L'ISC EAU a examiné une nouvelle fois les statuts de l'INTOSAI au vu des évolutions du nouveau Plan stratégique 2017—2022 et s'est penchée sur les différents rôles et responsabilités des organes de l'INTOSAI ainsi que sur la perspective régionale. Dans le cadre de ses recherches, l'ISC EAU en a conclu que les statuts de l'INTOSAI devaient être dûment alignés sur la direction stratégique de l'INTOSAI. De plus, il a également abordé la question de définir clairement les rôles et responsabilités des organes et régions de l'INTOSAI.

C'est la raison pour laquelle il a proposé que les statuts soient mis à jour parallèlement au Plan stratégique par le Président de l'INTOSAI en étroite coopération avec l'ISC EAU et en collaboration avec le Président de la Task force planification stratégique, le Président de la Commission des affaires financières et administratives et le Secrétaire général.



Suite à la présentation de Monsieur Amimi, Monsieur Liu a pris la parole et expliqué que lors de la réunion du Président, un consensus avait été établi en vue d'aligner les statuts pour rendre la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique plus facile et souple. C'est pourquoi il a été proposé de mettre en place une Task force pour revoir les statuts de l'INTOSAI.

Monsieur Liu a conclu ses explications en remerciant Monsieur Al Amimi pour son travail précieux sur la révision des statuts réalisée jusqu'à ce jour.



Suite à la suggestion de Monsieur Liu de présenter lesdites propositions pour examen, le secrétariat général de l'EUROSAI et l'ISC d'Équateur ont exprimé leur accord et souligné l'importance d'aligner les statuts sur le nouveau Plan stratégique afin de répondre aux besoins et objectifs de l'organisation. Il a également été mis en exergue que le nouveau cadre, dont l'INTOSAI bénéficiera par le biais du Plan stratégique, devrait être étayé et mis en œuvre pour clarifier les rôles des organes de l'organisation.

Sur demande de l'ISC de Pologne, Monsieur Liu a expliqué que la Task force allait achever son travail d'ici l'INCOSAI 2016 à venir, en étroite collaboration avec la Task force planification stratégique.

Le Comité directeur a

- **reconnu** le travail réalisé par le Premier Vice-président ;
- **approuvé** la mise en place d'une Task force pour aligner les statuts de l'INTOSAI sur les exigences du nouveau Plan stratégique de l'INTOSAI ;
- **approuvé** la composition de la Task force comme suit : Président du Comité directeur comme Président de la Task force, Vice-président du Comité directeur, Secrétaire général, Président de la Task force planification stratégique, Présidents des commissions d'objectifs 1-4 de l'INTOSAI, IDI, secrétaires généraux ou Présidents des sept organisations régionales de l'INTOSAI.

10 Communication de l'INTOSAI (POINT 11)

Dans son rapport succinct, le Secrétaire général de l'INTOSAI a fait référence au rapport écrit détaillé fourni à l'avance. Il a expliqué que les activités de communication du Secrétariat général en 2015 étaient liées à la politique de communication adoptée par le Congrès, le site web de l'INTOSAI étant un élément clé à cet égard.

Entrant dans les détails des activités de communication du Secrétariat général, il a souligné l'accomplissement des nouvelles résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et la participation active de l'INTOSAI à l'élaboration du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

En ce qui concerne le progrès réalisé dans le projet des évaluations par les pairs sur l'indépendance, il a remercié tous ceux qui étaient impliqués dans les préparatifs.

De plus, Monsieur Moser a exprimé son appréciation aux participants du Symposium ONU/INTOSAI, qui s'est tenu du 2 au 4 mars à Vienne, et à l'occasion duquel des représentants de plus de 70 pays et 50 Présidents d'ISC étaient présents.

Pour conclure son rapport, le Secrétaire général a signalé poursuivre le thème de l'année 2015 intitulé « *Mise en œuvre de la Déclaration de Pékin, en particulier en ce qui concerne la Résolution A/66/209 - de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le renforcement de l'indépendance des ISC et du Cadre ISSAI afin d'assurer le développement durable des finances - Rendre l'administration publique plus efficace, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques* » comme thème prioritaire pour l'année 2016.

10.1 Communication de l'AFROSAI (POINT 11a)

Madame Mbah Acha Rose, secrétaire générale de l'AFROSAI et Présidente de l'ISC du Cameroun, a présenté un rapport succinct sur les activités de communication de l'AFROSAI, y compris sur les trois sous-groupes linguistiques (AFROSAI-E, CREFIAF, AFROSAI-A). Elle a également relaté que deux commissions techniques supplémentaires avaient été établies lors de l'Assemblée générale de l'AFROSAI en 2014, responsables du renforcement des capacités et du partage des connaissances, conformément au Plan stratégique de l'organisation.

Madame Rose a expliqué que le renforcement des capacités et le partage des connaissances étaient des domaines

clés des activités de communication de l'AFROSAI. L'organisation s'est concentrée sur plusieurs mesures de renforcement des capacités, telles l'ISC PMF et diverses activités de formation et d'évaluation. Elle a mentionné de manière spécifique la phase pilote de l'Académie de leadership féminin en vue de renforcer le pouvoir des femmes au sein des ISC et du programme de perfectionnement du leadership pour les cadres.

Des avancées notables ont été enregistrées quant à l'utilisation des normes professionnelles, en l'occurrence dans la mise en œuvre et l'évaluation de la conformité avec les ISSAI. De manière concrète, deux tiers des ISC membres de l'AFROSAI ont évalué leur conformité par le biais de plusieurs programmes, tels l'ISC PMF ou iCATs.

Des progrès ont également été inscrits dans le domaine de l'indépendance ; les ISC du Soudan, du Burkina Faso et du Malawi sont en train de renforcer leur indépendance.

10.2 Communication de l'ARABOSAI (POINT 11b)

Le Secrétaire général de l'ARABOSAI et Président de l'ISC de Tunisie, Monsieur Abdellatif Kharrat, a présenté le rapport sur les activités de l'ARABOSAI qui se sont concentrées sur le renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles.

L'ARABOSAI a entrepris de grands efforts pour mener différents types de formation et ce dans un souci de répondre aux besoins de renforcement des capacités des audits financiers, de performance et de conformité. L'organisation a également mis en place des programmes de formation commune avec l'IDI sur l'assurance qualité, la « formation des formateurs » ainsi que la mise en œuvre et l'utilisation de normes internationales. De plus, elle a adopté le 2^{ème} Plan stratégique de l'ARABOSAI, qui s'est orientée vers le Plan stratégique de l'INTOSAI, et l'organisation prévoyait une évaluation à ce sujet.

La coopération a également porté ses fruits avec les autres organisations régionales de l'INTOSAI.

10.3 Communication de l'ASOSAI (POINT 11c)

Un représentant de l'ISC de Corée, Monsieur Chin young Kon, a présenté le rapport sur les activités de l'ASOSAI. L'organisation régionale a réalisé l'élaboration du prochain Plan stratégique pour la période 2016 à 2021, y compris des plans de mise en œuvre correspondants. De plus, l'organisation a élaboré des politiques de comptabilité et des règles financières pour l'ASOSAI qui devront être appliquées en 2016.

En même temps, l'ASOSAI a entrepris de grands efforts pour renforcer les capacités d'audit de ses ISC membres par le biais de l'atelier de travail et du séminaire de l'ASOSAI sur le contrôle interne et la gestion des ISC. De plus, le 10^{ème} projet de recherche de l'ASOSAI sur la détection de la fraude et la corruption s'est terminé avec succès. Le projet de recherche actuel adresse les deux thèmes liés aux plans d'audit sur les risques et les contrôles des accords de partenariat public-privé.

En ce qui concerne la coopération avec l'INTOSAI, la participation d'ISC asiatiques dans différents groupes de travail et de projet de l'INTOSAI ainsi que l'organisation de réunions de plusieurs organes de l'INTOSAI ont été évoquées. Dans le contexte de renforcer la coopération inter-régionale avec l'EUROSAI, le représentant a aussi fait mention de la III^e Conférence conjointe EUROSAI-ASOSAI qui se tiendra en 2017.

10.4 Communication de la CAROSAI (POINT 11d)

Le Président de l'ISC de Trinité-et-Tobago, Monsieur Majeed Ali, a présenté un rapport succinct sur les activités de la CAROSAI. La région s'est concentrée sur la consolidation de la mise en œuvre des ISSAI et l'amélioration des relations entre la CAROSAI et ses parties prenantes, notamment le Comité des comptes publics (CCP).

En ce qui concerne la mise en œuvre des ISSAI, la CAROSAI a exploité plusieurs programmes de certification, e-cours avec iCATs, l'Initiative de mise en œuvre des ISSAI et le programme 3i, ainsi que des programmes de « formation des formateurs ».

Pour ce qui est du renforcement des capacités des ISC et CCP, la CAROSAI a bénéficié d'un financement de la part de la Banque mondiale pour « la consolidation des systèmes nationaux en vue d'obtenir de meilleurs résultats pour des investissements en capitaux ».

Monsieur Ali a également fait rapport d'un audit coordonné aux Bahamas, à la Barbade, à la Grenade, en Guyane, en Jamaïque et à Sainte-Lucie. Le dernier point de son rapport a fait mention du logiciel d'audit SICA, qui avait été testé par des ISC de la CAROSAI triées sur le volet à la demande de l'ISC du Chili et qui serait utilisé par les ISC de la CAROSAI dans l'avenir.

Pour conclure, les représentants de la CAROSAI ont informé que l'ISC de Trinité-et-Tobago a été sélectionnée par la région CAROSAI pour participer au projet d'évaluation par les pairs de l'INTOSAI.

10.5 EUROSAI Communication de l'EUROSAI (POINT 11e)

Dans son rapport, le secrétaire général de l'EUROSAI et Président de l'ISC d'Espagne, Monsieur Ramon Alvarez De Miranda Garcia, a exposé les instruments de communication les plus importants de l'organisation, à savoir le site web, les bulletins d'information électroniques et le magazine annuel EUROSAI. Ce dernier a été couvert par une enquête à l'occasion de laquelle des suggestions précieuses ont été reçues afin d'améliorer l'utilisation et la promotion du magazine.

Lors de la 43^{ème} réunion du Comité directeur de l'EUROSAI en 2015, deux bases de données de contrôles et de produits ont été officiellement lancées, qui ont concentré les résultats du travail réalisé par les ISC individuelles en un seul endroit.

De plus, l'EUROSAI a commémoré le 25^{ème} anniversaire de sa fondation en 2015. Les célébrations ont englobé plusieurs initiatives, telles une vidéo commémorative, une exposition et un logo de l'anniversaire.

Monsieur Ramon Alvarez a également informé que le secrétariat général de l'EUROSAI a étroitement coopéré avec la cour des comptes d'Autriche en diffusant l'initiative d'évaluation par les pairs et en identifiant les ISC prêtes à être évaluées ou à agir en tant que co-évaluateur.

Pour conclure son rapport, Monsieur Ramon Alvarez a souligné le fait que l'organisation a favorisé la coopération tant avec la communauté de l'INTOSAI qu'avec les parties prenantes externes. À cette fin, il a mentionné la collaboration avec les Commissions d'objectifs de l'INTOSAI et l'IDI ainsi que la coopération avec les organisations régionales de l'INTOSAI, et la participation à plusieurs événements de l'INTOSAI, tels le 23^{ème} Symposium ONU/INTOSAI et la réunion de la Task force planification stratégique de l'INTOSAI en mars 2015.

10.6 Communication de l'OLACEFS (POINT 11f)

Le chef par intérim de l'ISC du Chili et secrétaire général de l'OLACEFS, Madame Patricia Arriagada, a fait rapport sur les divers outils qui ont participé à assurer la transparence et la publicité des activités de l'organisation. Ceci concerne en particulier le site web de l'OLACEFS, qui a enregistré une hausse des visites sur site d'environ 155 %, ainsi que le bulletin d'information bimensuel et le journal publié deux fois par an. Elle a également souligné les mesures prises pour partager les connaissances de manière systématique, telles l'apprentissage à distance, les vidéoconférences, les stages professionnels et les audits coordonnés.

De plus, l'OLACEFS a également participé à des échanges intensifs avec d'autres organisations régionales, telles l'AFROSAI, l'ASEANSAI et l'EUROSAI. Elle a aussi coopéré avec l'IDI au programme 3i, l'ISC PMF et l'IntoSAINT.

Madame Arriagada a conclu sa présentation en rappelant la VIIe Conférence EUROSAI-OLACEFS à Quito, en juin 2015, à l'occasion de laquelle l'accent a particulièrement été mis sur les audits coordonnés et la contribution des ISC à la bonne gouvernance.

10.7 Communication de la PASAI (POINT 11g)

Dans son rapport concis, Madame Lyn Provost, secrétaire générale de la PASAI et Présidente de l'ISC de Nouvelle-Zélande, a fait le point sur la présentation du projet de plan de communication stratégique, qui s'est étroitement aligné sur la politique de communication de l'INTOSAI, et sur la coopération ultérieure avec l'AFROSAI-E à ce sujet.

De plus, elle a informé sur la nomination d'un avocat de la PASAI pour la région du Pacifique afin d'appuyer la préparation des comptes pan-gouvernementaux et leur contrôle après leur audit.

Madame Provost a également expliqué que certaines ISC du Pacifique, telles l'ISC des îles Fidji et l'ISC des îles Salomon, intégraient activement les médias dans leurs activités de communication, et que l'ISC de Samoa avait un chargé de communication qui entretenait des liens réguliers avec la presse.

Pour conclure son rapport, Madame Provost a expliqué que la rédaction de rapports clairs et succincts représentait le défi le plus important au sein de la PASAI. Il serait donc essentiel d'inclure la rédaction de rapports dans les activités générales de renforcement des capacités et d'assurer que les compétences rédactionnelles ne soient pas perçues comme compétence séparée pour effectuer des missions de contrôle.



Le Comité directeur a

- **pris note** du rapport du secrétaire général sur la communication de l'INTOSAI et des rapports des sept organisations régionales de l'INTOSAI sur leur communication ;
- **adopté** la poursuite du thème de l'année 2015 intitulé « *Mise en œuvre de la Déclaration de Pékin, en particulier la Résolution A/66/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies pour renforcer l'indépendance des ISC, et le cadre ISSAI pour garantir le développement durable des finances publiques* » comme thème prioritaire pour l'année 2016.

11 Coopération de l'INTOSAI avec les organisations d'aide au développement (POINT 12)

Le Président de la Commission chargée du renforcement des capacités (CBC) et Président de l'ISC d'Afrique du Sud, Monsieur Kimi Makwetu, a présenté son rapport sur la coopération avec les organisations d'aide au développement présidée par la Commission CBC et l'IDI. Depuis la dernière réunion du Comité directeur, créer une compréhension pour le rôle clé que jouent des ISC indépendantes dans les systèmes de gouvernance nationaux forts et obtenir un soutien de la communauté du développement dans l'intérêt général des membres de l'INTOSAI a fait partie des activités majeures de la Commission.

À cette fin, la Coopération a entamé une collaboration avec des parties prenantes externes telles la Banque mondiale, les Nations Unies, l'OCDE et l'EIP, qui est un partenariat international regroupant 65 pays ayant pour objectif de soutenir le renforcement des institutions du secteur public.

Monsieur Makwetu a expliqué que la Commission CBC et l'IDI, le cas échéant en consultation avec le Secrétariat général poursuivra l'identification des possibilités pour développer de tels engagements communautaires afin de promouvoir les besoins inhérents au renforcement des capacités des ISC.

Le Comité directeur a pris note du rapport sur la coopération de l'INTOSAI avec les organisations d'aide au développement.

12 Élection des nouveaux membres du Comité directeur par le XXIIe INCOSAI (POINT 13)

Le Secrétaire général a rappelé que selon l'article 5 alinéa 2 (e) des statuts de l'INTOSAI, le Congrès élira onze membres du Comité directeur pour un mandat de six ans, qui seront rééligibles. Les cinq membres du Comité directeur suivants élus par le XXe INCOSAI doivent être remplacés : Bahamas, Équateur, Nouvelle-Zélande, Arabie saoudite et Venezuela.

L'adhésion de l'ISC du Mexique comme membre du Comité directeur expirera lors du XXIIe INCOSAI en 2016, en application de l'article 5 alinéa 2 (a) des statuts de l'INTOSAI. L'ISC du Mexique sera remplacée par l'ISC qui sera choisie par l'INCOSAI comme candidate organisatrice du XXIIIe INCOSAI pour la période entre 2016 et 2028.

Étant donné que l'ISC de la Fédération de Russie sera la candidate pour accueillir le XXIIIe INCOSAI en 2019, l'ISC de la Fédération de Russie deviendra, en sa qualité d'organisatrice du Congrès en 2019, membre du Comité directeur pour la période entre 2016 et 2028, à dater du XXIIe INCOSAI en 2016. Par conséquent, le siège de l'ISC de la Fédération de Russie sera à pourvoir conformément à l'article 5 alinéa 2 (e). Un autre membre de l'EUROSAI devra donc être élu pour cette période.

Pour ce qui est des propositions d'élection pour la sélection des candidats au XXIIe INCOSAI, les organisations régionales concernées (ARABOSAI, CAROSAI, EUROSAI, OLACEFS et PASAI) et le Secrétariat général seront consultés par le Président du Comité directeur. Pour plus de détails sur la procédure de sélection, le Secrétariat général a fait référence aux statuts de l'INTOSAI et au rapport détaillé.

Le Comité directeur a pris note du rapport par le Secrétariat général sur l'élection des nouveaux membres du Comité directeur à l'occasion du XXIIe INCOSAI.

13 Prix de l'INTOSAI (POINT 14)

13.1 Jörg Kandutsch Award

Le Secrétaire général a rappelé les participants que le prix Jörg Kandutsch sera une nouvelle fois décerné à l'occasion du XXIIe INCOSAI en 2016. Il a proposé que le panel du jury qui sélectionne le lauréat en 2016 soit constitué des représentants des ISC d'Allemagne et de Nouvelle-Zélande ainsi que du Secrétariat général de l'INTOSAI.

13.2 Prix Elmer B. Staats

Suite au rapport de Monsieur Moser, le Président des États-Unis d'Amérique, Monsieur Gene Dodaro, a informé les participants sur le prix Elmer B. Staats, qui est décerné à l'auteur du meilleur article publié par la Revue internationale de la vérification des comptes publics durant trois années civiles. La procédure de sélection pour le prix Elmer B. Staats serait menée par les ISC membres du Comité de rédaction et agissant comme rédacteurs adjoints de la Revue.

Le Comité directeur a

- **pris note** des rapports sur les prix Jörg Kandutsch et Elmer B. Staats ;
- **approuvé** la composition du panel du jury, constitué par les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Allemagne et de Nouvelle-Zélande ainsi que du Secrétariat général de l'INTOSAI, pour la sélection du lauréat du prix Jörg Kandutsch 2016.

14 Outils de l'INTOSAI (POINT 15)

14.1 Outil de collaboration de l'INTOSAI

Un représentant de l'ISC d'Inde a fait rapport de l'outil de collaboration, qui représentait un instrument essentiel pour faciliter la communication interne de la communauté de l'INTOSAI. Puisque l'outil est basé sur Oracle RDBMS et que le logiciel de l'outil n'était plus soutenu par Oracle, impliquant des coûts considérables pour une mise à jour du logiciel, le représentant a proposé de cesser l'outil de collaboration. Cet outil devrait être remplacé par le portail communautaire KSC-IDI développé conjointement par la Commission KSC et l'IDI, qui fournit plus de fonctions interactives et installations supplémentaires pour un partage d'idées.

14.2 Glossaire en ligne de l'INTOSAI

CP Juan Manuel Portal, Président de l'ISC du Mexique, a fait rapport du glossaire interactif en ligne de l'INTOSAI sur le contrôle des finances publiques, qui est disponible dans toutes les langues de l'INTOSAI. Le glossaire a pour objectif d'appuyer les activités de traduction et d'interprétation et contient plus de 8.000 entrées. En 2015, l'ISC du Mexique a mis à jour l'outil afin d'assurer la validité du contenu et l'actualité des domaines thématiques. Monsieur Portal a saisi l'occasion pour remercier toute la communauté INTOSAI pour son soutien et sa contribution continus.



Dans son observation sur les présentations, Monsieur Liu a souligné que les outils en ligne de l'INTOSAI servent de plateforme véhiculant la voix de l'organisation et promouvant la communication interne de l'INTOSAI. Il a donc proposé que le portail communautaire soit lié aux sept organisations régionales et aux ISC individuelles afin d'enrichir les contenus et faire un meilleur usage de la plateforme.

Le Comité directeur a

- **pris note** des rapports sur l'outil de collaboration en ligne et du glossaire en ligne de l'INTOSAI ;
- **approuvé** les propositions ayant trait à la cessation de l'outil de collaboration en ligne (ICT) de l'INTOSAI et aux économies qui en résulteront pour l'INTOSAI ; de plus, le Comité directeur a approuvé de remplacer l'ICT avec le portail communautaire KSC-IDI développé conjointement par la Commission KSC et l'IDI contenant plus de fonctions interactives et installations supplémentaires pour un partage d'idées entre les ISC membres.

15 XXIIIe INCOSAI (POINT 16)

Le représentant de l'ISC de la Fédération de Russie, Monsieur Nikolay Paruzin, a présenté son ISC candidate comme hôte du XXIIIe INCOSAI en 2016.

D'abord, Monsieur Paruzin a saisi l'occasion pour exprimer sa profonde gratitude à la communauté INTOSAI d'appuyer la motion de la langue russe comme langue additionnelle. Au nom de Madame Golikova, Présidente de la cour des comptes de Russie, il a remercié toute la communauté INTOSAI d'honorer l'ISC de la possibilité d'organiser le XXIIIe INCOSAI.

Ensuite, Monsieur Paruzin a poursuivi sa présentation avec une vidéo sur l'histoire de la cour des comptes, ses engagements à l'INTOSAI, ainsi que les préparatifs pour le XXIIIe INCOSAI. Entre autres, la vidéo a présenté le lieu du Congrès, le *World Trade Center*, et les alentours pour la communauté INTOSAI, qui a été cordialement invitée à participer à cet événement prestigieux.

Le Comité directeur a

- **pris note** du et approuvé le rapport de l'ISC de la Fédération de Russie sur le XXIIIe INCOSAI en 2019.

16 Rapport de la Task force sur la planification stratégique (POINT 17)

Monsieur Gene Dodaro, Président de la Task force et Président de l'ISC des États-Unis d'Amérique, a présenté son rapport sur les activités de la Task force depuis la dernière réunion du Comité directeur et a fourni le calendrier pour l'élaboration du Plan stratégique dans les mois à venir.

Il a informé qu'un « avant-projet » du plan a été élaboré et soumis pour commentaires et examen aux Présidents d'objectifs entre mai et octobre 2015. S'appuyant sur les contributions, un premier projet de plan intégral a ensuite été revu. Parmi les priorités définies du plan, Monsieur Dodaro a mis l'accent sur la nécessité d'intégrer clairement les priorités, buts et objectifs stratégiques en vue de s'assurer que les stratégies y incluses présentent une perspective cohérente et intégrée des activités à venir de l'INTOSAI, également pour préciser davantage la division des responsabilités entre le Comité directeur, le Secrétariat général et les Commissions d'objectifs.

Conformément au calendrier, un projet de plan intégral devait être approuvé en janvier 2016. Par la suite, le projet serait envoyé à tous les membres de l'INTOSAI, y inclus aux parties prenantes externes de l'INTOSAI, en début d'année 2016 pour examen et commentaires. Ceci comprenait également la publication du projet du site web de l'INTOSAI.

Monsieur Dodaro a conclu son rapport en soulignant l'étroite coopération avec la Commission FAC, le Secrétariat général et la Directrice de la planification stratégique, ainsi que les consultations avec le Comité permanent de surveillance sur les questions émergentes et les organisations régionales. Pour plus d'information, il a renvoyé au site web de l'INTOSAI et à la Revue internationale de la vérification des comptes publics et a invité les participants à prendre contact avec la Task force à l'adresse : INTOSAIstrategicplan@gao.gov.

Le Comité directeur a

- **pris note** du rapport de la Task force planification stratégique sur la Plan stratégique pour la période 2017-2022 de l'INTOSAI.

Tous les rapports et programmes de travail suivants des différentes Commissions, Sous-commissions, divers Groupes de travail, projets et Task forces de l'INTOSAI, qui ont été soumis à la 67^{ème} réunion du Comité directeur par écrit, ont été publiés par le Secrétariat général sur le site de l'INTOSAI (<http://www.intosai.org/en/events/group01/chronology.html>) et communiqués aux chefs de délégation lors de la réunion du Comité directeur. Cette Circulaire contient les commentaires et décisions les plus essentielles prises par le Comité directeur sur ces rapports.

17 Rapport de la Commission des normes professionnelles (PSC) / objectif1 (POINT18, y inclus les POINTS 18a à 18f)

La Présidente d'objectif, Madame Nanna Henning, et les Présidents des Sous-commissions suivantes ont présenté les rapports sur leurs activités depuis la dernière réunion du Comité directeur :

| | |
|---|--|
| Sous-commission pour l'audit financier – FAS | présidée par l'ISC des Émirats arabes unis |
| Sous-commission pour le contrôle de la conformité – CAS | présidée par l'ISC de Norvège |
| Sous-commission pour l'audit de performance – PAS | présidée par l'ISC du Brésil |

| | |
|--|-------------------------------|
| Sous-commission des normes de contrôle interne – ICS | présidée par l’ISC de Pologne |
| Sous-commission comptabilité et rapports | présidée par l’ISC du Canada |

Le rapport sur le progrès de la Commission PSC et de ses Sous-commissions couvre, entre autres, la collaboration des Commissions PSC, CBC et KSC en ce qui concerne l’établissement d’un forum commun pour les normes professionnelles, le projet de la « due process », le progrès sur les recommandations à améliorer le processus d’établissement de normes de l’INTOSAI, l’examen et le maintien des normes ISSAI et INTOSAI GOV et la mise en œuvre durable des ISSAI en coopération avec l’IDI.

La Commission PSC, ainsi que les Sous-commissions CAS et la PAS ont informé le Comité directeur que les Présidents respectifs quitteront la présidence à partir du XXIIe INCOSAI en 2016.

La CAS a soumis sa proposition de nommer l’ISC d’Inde comme successeur à la présidence de la Sous-commission CAS.

En ce qui concerne la succession de la présidence PAS, l’ISC du Brésil a informé que deux membres s’étaient portés candidats à la présidence, notamment l’ISC de Norvège et la cour des comptes européenne (CCE). Étant donné que la CCE était également candidate à la présidence de la Commission PSC, il a été décidé de ne pas mener de procédure de sélection jusqu’à ce que le Comité directeur prenne une décision quant au successeur de la Commission PSC.

Pour ce qui est de la succession de la présidence de la PSC, le Comité directeur a décidé par vote, suite à un long débat, de nommer l’ISC du Brésil comme Présidente et la CCE comme Vice-présidente de la Commission PSC destinées à suivre l’ISC du Danemark après le XXIIe INCOSAI.

Le Comité directeur a

- **pris note** des rapports de progrès du Président de la PSC, des Sous-commissions PSC du Groupe de projet de la PSC sur l’examen de la norme ISSAI 30 ;
- **nominé** l’ISC d’Inde pour succéder à l’ISC de Norvège comme Présidente de la Sous-commission pour le contrôle de la conformité à la suite de l’INCOSAI 2016 ;
- **pris note** de l’information sur le processus en cours pour examiner la « due process » ;
- **pris note** de la déclaration commune des Présidents des Commissions PSC, CBC et KSC et du progrès réalisé ayant trait à la mise en place du forum commun des experts techniques ;
- **nominé** l’ISC du Brésil comme Présidente et la CCE comme Vice-présidente de la Commission PSC destinées à suivre l’ISC du Danemark après l’INCOSAI 2016.

- 18 Rapport de la Commission chargée du renforcement des capacités institutionnelles (CBC) / objectif 2 (POINT 19, y compris POINTS 19a à POINTS 19d)

Le Président d’objectif et Président de l’ISC d’Afrique du Sud, Monsieur Kimi Makwetu, a présenté les

évolutions de l'année écoulée, soulignant la coopération avec les Commissions PSC et KSC, ainsi qu'avec l'IDI et le Groupe de travail sur la certification des commissaires aux comptes de l'INTOSAI et a mis en exergue la nécessité pour les ISC à développer pleinement leurs capacités afin de réaliser des missions de contrôle de manière indépendante et conformément aux normes mondiales, pour participer ainsi au mieux aux ODD. Entre autres, il mis l'accent sur l'importance stratégique d'IntoSAINT, qui a pour objectif de consolider la confiance et d'agir en exemple, et a souligné l'importance clarifier les liens entre l'IntoSAINT et les autres initiatives, programmes et normes de l'INTOSAI.

Monsieur Makwetu a ensuite donné la parole aux rapporteurs de la Sous-commission chargée de l'évaluation par les pairs (POINT 15a et 15b), qui ont informé le Comité directeur, entre autres, de la disponibilité de la Sous-commission à agir comme évaluatrice du projet d'évaluation par les pairs sur l'indépendance des ISC.

En ce qui concerne les évolutions au sein de l'IDI (POINT 15c), Monsieur Gørrissen a fait référence, entre autres, aux programmes de sensibilisation du développement des capacités efficaces de l'IDI, qui ont été réalisés dans 150 ISC au sein de 8 régions, ainsi qu'à l'examen global du dispositif de gouvernance de l'IDI. Il a également expliqué que le Conseil, après avoir supprimé l'adhésion par le biais d'observateurs, envisageait une interaction plus étroite avec l'INTOSAI, qui exigeait que l'INTOSAI nomme deux représentants officiels au Conseil à partir de 2016. En ce qui concerne l'élection des membres au Conseil, il appartient à l'INTOSAI de nommer ses représentants au Conseil et de choisir en quelle façon elle le fait.

Pour ce qui est de la plateforme de Coopération de l'INTOSAI avec les Nations Unies (POINT 15d), un représentant de l'ISC de Corée qui préside la plateforme, a expliqué que les activités liées à la mise en œuvre des ODD serait plus efficace et constructive si le Secrétariat général de l'INTOSAI coopérait directement avec les Nations Unies. S'appuyant sur des consultations antérieures avec l'UNDESA et le Secrétariat général de l'INTOSAI, il a donc été proposé de dissoudre la plateforme.

Le Comité directeur a

- **appuyé** la modification de l'adhésion à la Commission CBC en ce qui concerne les ISC d'Iran, du Koweït et d'Ouganda comme nouveaux membres de la Commission CBC et **pris note** de la démission de l'ISC du Canada comme membre ;
- **approuvé** l'ISSAI 5600 sur l'évaluation par les pairs pour exposition et le développement continu de la norme ISSAI conformément à la « due process » de la Commission PSC ;
- **approuvé** l'ISSAI 5800 sur les audits coopératifs pour achèvement de la « due process » de la Commission PSC en vue d'être adoptée lors de l'INCOSAI 2016 ;
- **adopté** la mise en place des groupes de projets : IntoSAINT et guides de la Commission CBC ;
- **pris note** de la réforme ayant trait à la composition du Conseil de l'IDI, avec l'INTOSAI qui doit nommer deux représentants comme membres du Conseil de l'IDI. Il appartient à l'INTOSAI de décider des représentants à élire au Conseil ;
- **approuvé** la dissolution de la plateforme ONU/INTOSAI à partir du XXIIe INCOSAI en 2016.

19 Rapport de la Commission du partage des connaissances et services connexes (KSC) / objectif 3 (POINT 20, y compris POINTS 20a à 20k)

Le représentant de l'ISC d'Inde, Monsieur K.S. Subramanian, a entamé son rapport en remerciant la communauté de l'INTOSAI d'avoir élu l'ISC d'Inde comme successeur à la CAS. Il a expliqué que le projet du Plan stratégique 2017-2022 prévoyait la Commission KSC comme pivot des ODD. C'est la raison pour laquelle la KSC était en train de concevoir un programme complet pour contrôler la mise en œuvre des ODD, en coopération avec l'IDI. De plus, il a informé que les Groupes de travail et Task forces de la Commission KSC avaient effectué des recherches sur des sujets liés à leurs domaines de travail sous forme d'élaboration de normes et lignes directrices, et a proposé la même procédure de travail pour toute question transversale.

Monsieur Subramanian a ensuite donné la parole aux Présidents des organes de la Commission KSC suivants (POINT 16a à 16k) :

| | |
|---|---|
| Groupe de travail pour le contrôle de la dette publique – WGPD | présidé par l'ISC du Mexique |
| Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information – WGITA | présidé par l'ISC d'Inde |
| Groupe de travail pour le contrôle écologique – WGEA | présidé par l'ISC d'Indonésie |
| Groupe de travail pour l'évaluation de programmes | présidé par l'ISC de France |
| Groupe de travail chargé de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux – WGFACML | présidé par l'ISC d'Égypte |
| Groupe de travail sur les principaux indicateurs nationaux – KNI | présidé par l'ISC de la Fédération de Russie |
| Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC – WGVBS | présidé par l'ISC du Mexique |
| Groupe de travail chargé d'une modernisation financière et d'une réforme de la réglementation – WGFMR | présidé par l'ISC des États-Unis d'Amérique |
| Groupe de travail sur le contrôle des industries extractives – WGEI | présidé par l'ISC d'Ouganda |
| Task force sur l'audit des marchés publics | présidée par l'ISC de la Fédération de Russie |
| Revue internationale de la vérification des comptes publics – IJGA | présidée par l'ISC des États-Unis d'Amérique |

Le Comité directeur a

- **pris note** du rapport de la Commission KSC et des rapports de ses Groupes de travail, Task forces ainsi que de la Revue internationale de la vérification des comptes publics ;
- **pris note** des normes internationales des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (ISSAI) / Guide sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI (INTOSAI GOV) / Directives de contrôle

élaborés par les Groupes de travail sous la Commission KSC (objectif 3) pour présentation à l'INCOSAI 2016 en vue de l'approbation finale :

- ISSAI 5300 Lignes directrices pour le contrôle de la technologie d'information (élaborées par le Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information)
- ISSAI-5700 Lignes directrices pour le contrôle de la prévention de la corruption dans les agences gouvernementales (élaborées par le Groupe de travail chargé de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux)
- ISSAI 5450 Lignes directrices pour le contrôle du système d'information relatif à la dette publique (élaborées par le Groupe de travail pour le contrôle de la dette publique)
- INTOSAI GOV 9160 Améliorer la bonne gouvernance pour les biens publics : Principes directeurs pour la mise en œuvre (élaborées par le Groupe de travail chargé de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux)
- INTOSAI GOV Bureau de gestion de la dette (élaborées par le Groupe de travail pour le contrôle de la dette publique) et
- INTOSAI GOV 9400 Lignes directrices sur l'évaluation des politiques publiques (élaborées par le Groupe de travail pour l'évaluation de programmes).

– **pris note** des documents suivants qui sont en cours de préparation par les Groupes de travail et la Task force de la Commission KSC :

- Guide « Principaux indicateurs nationaux » : Guide pour les Institutions supérieures de contrôle » (élaboré par le Groupe de travail sur les principaux indicateurs nationaux)
- Lignes directrices sur les pratiques efficaces de coopération entre les ISC, les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif (élaborées par le Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC)
- Cadre de performance unique et mondial pour évaluer et surveiller la performance des ISC, par exemple l'ISC PMF (élaboré par le Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC) et
- Lignes pratiques sur l'audit de marché (Task force sur l'audit des marchés publics).

– **pris note** du progrès réalisé quant à l'examen des ISSAI sur le contrôle des institutions internationales, le contrôle de la privatisation et la vérification environnementale ;

– **pris note** des mesures réalisées par le Groupe de travail pour le contrôle de la dette publique pour les ISSAI revues 5421, 5410, 5430 et 5422 sur la dette publique ;

– **pris note** du retrait de la norme ISSAI 5420 intitulée « La gestion de la dette publique et la vulnérabilité financière : rôles possibles des ISC » ;

– **pris note** de la décision de l'ISC du Mexique à lancer un appel à nominations pour le poste de Président du Groupe de travail pour le contrôle de la dette publique. La passation devrait avoir lieu lors du XXIIe INCOSAI, en décembre 2016.

20 Rapport sur les résultats des débats des sessions spéciales (POINT 21)

En introduisant le rapport sur les sessions spéciales, Monsieur Khalid de l'ISC des Émirats arabes unis a remercié tous les animateurs pour la gestion circonspecte des groupes respectifs. Il a expliqué que les discussions visaient à apporter une orientation sur le processus de planification stratégique de l'INTOSAI, son travail d'établissement de normes et le rôle des régions.

La suite est un résumé des discussions présenté par l'ISC des Émirats arabes unis :

20.1 Gouvernance

- Équilibrer la responsabilisation en étant une organisation volontaire basée sur des contributions en nature. La Task force sur la planification stratégique doit étudier si elle souhaite proposer une variante dure de responsabilisation ou une formule qui s'appuie sur des moyens plus persuasifs.
- Clarté des objectifs stratégiques : nous devons nous assurer d'avoir un ensemble spécifique de buts et d'objectifs, avec des mesures de performance qui nous aident à assurer un changement utile.
- Rôle du Comité directeur : il n'y a pas beaucoup de débats au sein du Comité directeur. Il serait un atout pour le Comité directeur de débattre davantage sur les questions stratégiques plutôt que d'écouter les rapports présentés sur des questions opérationnelles. L'accent devrait être mis sur les buts, le statut et sur ce qu'il faudrait faire pour arriver à ces buts.
- Nous devons faire en sorte que toutes les ISC reconnaissent la pertinence que joue le plan stratégique. Par le biais de la chaîne de valeur présentée dans le projet de plan stratégique, nous devons reconnaître la manière dont les activités de l'INTOSAI produisent de la valeur pour les ISC individuelles.
- La PFAC devrait coordonner, surveiller et évaluer les activités de l'INTOSAI tel que décrit dans le Plan stratégique. Il devrait y avoir plus de clarté sur les rôles respectifs et responsabilités de la Commission PFAC et du Comité directeur. Il serait utile si la Task force planification stratégique pouvait élaborer de bons outils afin de surveiller la performance et les risques liés à la réalisation du Plan stratégique.

20.2 Programme / Question technique

- La conclusion réjouissante est que le forum commun est un ajout précieux au processus d'établissement de normes, également l'interface unique pour tous les produits qui sont intégrés au cadre ISSAI. Il pourrait avoir des rôles multiples :
 - agir comme gardien du cadre normatif,
 - être le fournisseur de services pour ceux qui préparent la norme, à savoir le soutien éditorial,
 - l'assurance qualité ; assurer les consistances, cohérence et clarté, et
 - l'approbation.
- Plus de clarté est requise en termes de structure, fonctionnement et position du forum commun, notamment en ce qui concerne les Présidents d'objectifs.

- L'introduction du forum commun au processus d'établissement de normes ne simplifiera pas ce processus mais a le potentiel de l'améliorer considérablement ainsi que ses produits.
- Le rôle détaillé, la responsabilité et le fonctionnement du forum commun pourront être mieux définis après avoir évalué sa mise en œuvre pratique initiale.

20.3 Session sur les régions

- Le contexte dans lequel chaque région opère est d'une importance essentielle. Nous devons être sensibles à l'autonomie des régions tout en reconnaissant leur besoin de s'aligner sur l'INTOSAI, et le rôle qu'elles jouent pour leurs membres ainsi que le soutien qu'elles apportent.
- Les facteurs de réussite essentiels : la capacité à partager de bonnes pratiques entre les régions et à améliorer les flux de communication dans toutes les directions. En faisant ceci efficacement, cela devrait minimiser les doublons et assurer un partage des bonnes pratiques.

Le Comité directeur a

- **pris note** de la discussion dans les sessions spéciales.

21 Divers (POINT 22)

Après que Monsieur Liu ait donné la parole à tous les participants pour commentaires, Monsieur Moser a saisi l'occasion pour exprimer ses remerciements à l'ISC des Émirats arabes unis d'avoir organisé la réunion du Comité directeur de façon aussi remarquable. Il a également remercié le Président de l'INTOSAI pour son leadership, son tact et pour avoir vécu la devise de l'INTOSAI de coopérer dans l'esprit de l'amitié et du partenariat. Pour conclure, il a exprimé sa gratitude à toute l'équipe du Secrétariat général, à la Directrice de la planification stratégique et aux interprètes.

Monsieur Faqeeh a également exprimé sa gratitude à Monsieur Al Amimi pour l'accueil chaleureux et son amabilité ainsi que pour l'excellence des installations mises à la disposition de la réunion.

22 Clôture de la 67^{ème} réunion du Comité directeur de l'INTOSAI (POINT 23)

Pour conclure, le Président a exprimé ses remerciements à tous les membres du Comité directeur pour leurs efforts et leurs contributions. Il a rappelé que la réunion du Comité directeur était la dernière réunion de Monsieur Moser en qualité de Secrétaire général de l'INTOSAI et a exprimé sa reconnaissance pour sa dévotion et pour toutes les activités qu'il a menées, qui ont été très pertinentes pour l'évolution de l'INTOSAI. Il a également remercié les membres du Secrétariat général pour leur dévouement et leur sens de responsabilité.

Au cours de ses remarques finales, il a remercié le Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds pour son travail et a exprimé l'espoir que celui-ci parvienne à mobiliser plus de fonds pour les activités de l'INTOSAI.

Le Président, Monsieur Liu Jiayi, a déclaré la réunion levée.

B.
Annexe

Ordre du jour de la 67^{ème} réunion du Comité directeur de l'INTOSAI

Mardi, 10 novembre 2015

| Point | Point de l'ordre du jour | Rapporteur responsable | Remarque |
|-------|--|--|---|
| 1 | Bienvenue | Premier vice-président du Comité directeur / ÉMIRATS ARABES UNIS | |
| 2 | Ouverture | Président du Comité directeur / CHINE | <ul style="list-style-type: none"> • Discussion de la structure organisationnelle de cette 67^{ème} Réunion du Comité directeur • Adoption de l'ordre du jour |
| 3 | Rapport du Président | Président du Comité directeur / CHINE | |
| 3a | Rapport du Comité permanent de surveillance sur les questions émergentes | Président du Comité directeur / CHINE | |
| 4 | Rapport du Premier vice-président | Premier vice-président du Comité directeur / ÉMIRATS ARABES UNIS | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'étape sur les préparatifs du XXII^e INCOSAI 2016 • Rapport sur les présidents thématiques pour le XXII^e INCOSAI 2016 • Règlement intérieur du XXII^e INCOSAI 2016 |
| 5 | Rapport du Deuxième vice-président | Deuxième vice-président du Comité directeur / ARABIE SAOUDITE | |
| 6 | Rapport du Secrétaire général | Secrétaire général / AUTRICHE | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport du Secrétaire général • Rapport sur les comptes annuels 2014 et adoption des comptes annuels 2014 pour une présentation au Congrès • Adhésion à l'INTOSAI • Règlement financier • Questions financières et budgétaires • Rapport sur l'engagement de l'INTOSAI dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 • Organisation du XXIII^e INCOSAI 2019 • Rapport d'activités de la Directrice de la planification stratégique |
| 7 | Rapport de la Commission | Président de la Commission des | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activités de la |

| Point | Point de l'ordre du jour | Rapporteur responsable | Remarque |
|-------|---|--|---|
| | des affaires financières et administratives / objectif 4 | affaires financières et administratives / ARABIE SAOUDITE | Commission des affaires financières et administratives |
| 7a | Rapport du Groupe de travail sur la certification des commissaires aux comptes de l'INTOSAI | Président du Groupe de travail sur la certification des commissaires aux comptes de l'INTOSAI / AFRIQUE DU SUD | |
| 8 | Rapport sur les activités de la Coopération INTOSAI–bailleurs de fonds | Président du Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI–bailleurs de fonds / ARABIE SAOUDITE et Secrétariat de la Coopération INTOSAI–bailleurs de fonds / NORVEGE | |
| 9 | Redéfinition du rôle du Comité directeur de l'INTOSAI | Premier vice-président du Comité directeur / ÉMIRATS ARABES UNIS | <ul style="list-style-type: none"> • Discussion sur un rôle plus stratégique du Comité directeur, animée par le Président du Comité directeur / CHINE |
| 10 | Nations Unies | Représentant de l'Organisation des Nations Unies | |
| 11 | Communication de l'INTOSAI | Secrétaire général / AUTRICHE | |
| 11a | Communication de l'AFROSAI | Secrétaire général AFROSAI / CAMEROUN | |
| 11b | Communication de l'ARABOSAI | Secrétaire général ARABOSAI / TUNISIE | |
| 11c | Communication de l'ASOSAI | Secrétaire général ASOSAI / COREE | |
| 11d | Communication de la CAROSAI | Secrétaire général CAROSAI / SAINTE-LUCIE | |
| 11e | Communication de l'EUROSAI | Secrétaire général EUROSAI / ESPAGNE | |
| 11f | Communication de l'OLACEFS | Secrétaire général OLACEFS / CHILI | |
| 11g | Communication de la PASAI | Secrétaire général PASAI / NOUVELLE-ZELANDE | |
| 12 | Coopération de l'INTOSAI avec des organisations de développement | Président de la Commission chargée du renforcement des capacités / AFRIQUE DU SUD et Secrétariat de la Coopération INTOSAI–bailleurs de fonds / NORVEGE | |
| 13 | Élection des nouveaux membres du Comité directeur par le XXII ^e INCOSAI | Secrétaire général / AUTRICHE | <ul style="list-style-type: none"> • Information sur les membres sortants du Comité directeur à l'occasion du XXII^e INCOSAI 2016 • Procédure concernant la nomination des nouveaux membres du Comité directeur |

| Point | Point de l'ordre du jour | Rapporteur responsable | Remarque |
|-------|--|--|---|
| 14 | Prix INTOSAI | Secrétaire général / AUTRICHE / Revue internationale de la vérification des comptes publics / ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE | <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un jury pour le prix Jörg Kandutsch • Prix Elmer B. Staats |
| 15 | Outils de l'INTOSAI | INDE / MEXIQUE | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur l'Outil de collaboration • Rapport sur le Glossaire en ligne |
| 16 | XXIII ^e INCOSAI | FEDERATION DE RUSSIE | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport du candidat pour l'organisation du XXIII^e INCOSAI 2019 |
| 17 | Rapport de la Task force planification stratégique | Président de la Task force planification stratégique / ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'étape sur le processus de la planification stratégique 2017-2022 |

Mercredi, 11 novembre 2015

| Point | Point de l'ordre du jour | Rapporteur responsable | Remarque |
|---|--|--|--|
| Discussions des sessions spéciales¹ | | | |
| 18 | Rapport sur la Commission des normes professionnelles / objectif 1 | Président de la Commission des normes professionnelles / objectif 1 / Danemark | <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur la Commission des normes professionnelles qui pourrait inclure les rapports sur <ul style="list-style-type: none"> – Audit financier – Audit de performance – Audit de conformité – Contrôle interne – Normes de comptabilité et d'information |
| 18a | Audit financier | Émirats arabes unis | |
| 18b | Audit de performance | Brésil | |
| 18c | Audit de conformité | Norvège | |

¹ Sur décision *per capsulam* du Comité directeur et comme proposé par l'ISC des Émirats arabes unis, une demi-journée sera consacrée aux discussions des sessions spéciales.

| Point | Point de l'ordre du jour | Rapporteur responsable | Remarque |
|-------|--|--|---|
| 18d | Contrôle interne | Pologne | |
| 18e | Normes de comptabilité et d'information | Canada | |
| 18f | Code de déontologie (ISSAI 30) | Pologne | |
| 19 | Rapport sur la Commission chargée du renforcement des capacités / objectif 2 | Président et Vice-président de la Commission chargée du renforcement des capacités / objectif 2 / Afrique du Sud / Suède | <ul style="list-style-type: none"> Rapport de la Commission chargée du renforcement des capacités sur les activités depuis novembre 2014, y compris un rapport sur la réunion annuelle en 2015 |
| 19a | Contrôles coopératifs | Pérou | |
| 19b | Évaluations par les pairs | Slovaquie | |
| 19c | Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) | IDI / Norvège | |
| 19d | Plateforme de coopération de l'INTOSAI avec les Nations Unies | Corée | |

| Point | Point de l'ordre du jour | Rapporteur responsable | Remarque |
|-------|--|--|--|
| 20 | Rapport sur la Commission du partage des connaissances et services connexes / objectif 3 | Président de la Commission du partage des connaissances et services connexes / objectif 3 / Inde | <ul style="list-style-type: none"> • Le rapport sur la Commission du partage des connaissances et services connexes pourrait inclure les rapports sur <ul style="list-style-type: none"> – la dette publique, – le contrôle des technologies de l'information, – le contrôle écologique, – l'évaluation de programmes, – la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, – les principaux indicateurs nationaux, – la valeur et les avantages des ISC, – la modernisation financière et la réforme de réglementation – Contrôle des industries extractives – Audit des marchés publics – Revue internationale de la vérification des comptes publics |
| 20a | Dette publique | Mexique | |
| 20b | Contrôle des technologies de l'information | Inde | |
| 20c | Contrôles écologiques | Indonésie | |
| 20d | Évaluation de programmes | France | |
| 20e | Lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux | Égypte | |
| 20f | Principaux indicateurs | Fédération de Russie | |

| Point | Point de l'ordre du jour | Rapporteur responsable | Remarque |
|-------|--|---|----------|
| | nationaux | | |
| 20g | Valeur et avantages des ISC | MEXIQUE | |
| 20h | Modernisation financière et réforme de réglementation | ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE | |
| 20i | Audit de l'industrie extractive | OUGANDA | |
| 20j | Audit des marchés publics | FEDERATION DE RUSSIE | |
| 20k | Revue internationale de la vérification des comptes publics / Le centre d'excellence pour la vérification au GAO | Revue internationale de la vérification des comptes publics / ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE | |
| 21 | Rapport sur les résultats des discussions des sessions spéciales. | Premier vice-président du Comité directeur / ÉMIRATS ARABES UNIS | |
| 22 | Divers | Président du Comité directeur / CHINE | |
| 23 | Allocution de clôture | Président du Comité directeur / CHINE | |